VOIR DIRE

NUMÉRO 78
JUILLET-AOÛT 1996
L'EXEMPLAIRE : 4$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

Présentation du film *L'Opus de M. Holland*

Un succès sur toute la ligne... sous-titrée

10 mai 1996

Lancement du site sur la surdité

Le CQDA se met à l'heure de l'Internet

18 mai 1996

Une première au Québec

Lancement d'un ouvrage unique sur les méthodes d'apprentissage pour les élèves sourds de la polyvalente Lucien-Pagé

30 mai 1996

Bon été à tous !

L'équipe de

SOUS-TITRAGE PLUS INC.:

«On a les mots pour le lire»

1435, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste
Monique Therrien
correctrice
Anna Sabelli
infographe
Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier / Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:
Jean-Guy Beaulieu, Gilles Read, François Major, Jacinthe Auger, Gilles Boucher, Yvon Mantha, Luc Michaud, Michel Lelièvre, Louise Schmidt, Guy Fredette

COMPOSITION:
Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:
Impritech Enr.

ABONNEMENT:
Canada: 20 $ annuel
Étranger: 25 $ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les ***Publications VOIR DIRE***.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:
VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial..... 4
La parole est aux lecteurs..... 5
Assemblée générale du CQDA..... 6
Lancement du site Internet: La surdité au Québec..... 7
Activité du mois de mai: L'Opus de M. Holland..... 8
Les nouveautés concernant l'éducation des Sourds..... 9
Nouvelles du 3e Age-Sourd..... 10
Des nouvelles du SIVET..... 11
Assemblée générale du RQST, le 19 mai 1996..... 12
Soirée d'entraide du 18 mai 1996 (Plein Geste)..... 13
Le 25 avril 1901 naissait modestement le Cercle Saint-Francois-de-Sales..... 14 et 15
La communauté sourde et malentendante rend hommage à Jean-Jacques Archambault pour son 60e anniversaire.... 16 et 17
Concentrez sur une idée..... 17
Un signe des interprètes..... 18
Les résultats du sondage de Waite et associés..... 19
Le CCSMM et M. Hector Legacé triomphent au Tribunal des droits de la personne..... 19
AIM CROIT: Le maintien de l'emploi..... 20
Pourquoi devient-on malade? (Santé Naturelle)..... 21
Nouvelles du CLSM..... 22 et 23
Décès, naissances, etc. 23
La 13e édition du Défi Sportif pour les athlètes handicapés couronnée de succès..... 24 et 25
Les nouvelles de l'Ouest 1979-1996, c'est déjà bien..... 26

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut: Photo prise le 10 mai dernier lors du cocktail précédant le film. De gauche à droite, l'on voit MM. Yves Létourneau, animateur de la soirée. Pierre-Noël Léger, président du Conseil d'administration de l'IRD, Dr Denis Lazure, président-directeur général de l'OPHQ, Me André Campeau, président du Conseil d'administration de la Fondation de la surdité de Montréal et Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'IRD.

Photo du bas: Le 30 mai dernier, à l'école secondaire Lucien-Pagé, Michel Pallascio, président de la CÉCM, M. Roger Dominguez, commissaire, le directeur et les enseignants de l'école ont procédé au lancement officiel d'un ouvrage unique portant sur les méthodes d'enseignement.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher, Roland Aubry, Roland Bolduc, Jacques Gravel, Normand Lapalme, Mario Ranger, André Weir, Maurice Baribeau, Jacqueline Lavoie, Daniel Péladeau, Jean-Guy Beaulieu, Sylvie Jeansonne, Fernand Hébert, Azarias Vézina, Denis Paquette, Gilles Gravel, Andrée Boucher, Guy Fredette, Maurice Livernois, André Leboeuf, Réjeanne Livernois

vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ROLAND AUBRY
PRÉSIDENT 1996-97

Éditorial

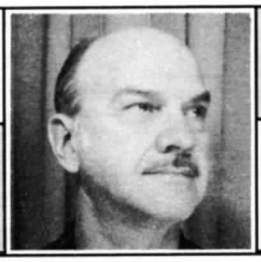

Arthur LEBLANC

La bataille de l'implant cochléaire

À la fin du mois de mai dernier, il y a eu une manifestation dans la rue contre l'implantation cochléaire chez les jeunes enfants sourds. Disons-le tout de suite une manifestation quasiment ratée dû surtout à la non préparation et à l'improvisation faute de moyens.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la suite a été au-delà des espérances car les médias se sont vite emparés de l'affaire. Au-delà de ces évènements récents, qu'en est-il au juste de « l'affaire » de l'implant cochléaire. Le public, majoritairement entendant, est tenté de voir dans l'implant cochléaire une « solution » à la surdité tandis que le lobby médical, lui, y voit un « avancement » de la science médicale. De l'autre côté, les Sourds et leurs associations, eux, veulent que la réalité de la surdité et de l'implant cochléaire soient mises au grand jour y compris ses avantages et ses désavantages.

Les parents d'enfants sourds, les grands décideurs de leur enfant penchent naturellement du côté médical qui leur « vend » facilement leur « rêve ». La grande faiblesse des parents c'est leur côté sentimental et c'est naturel pour eux de « rêver » que leur enfant sourd deviendra entendant comme eux. La réalité, la pure réalité, leur échappe complètement. Dans tout cela, les Sourds et leurs associations, face à l'enfant sourd sans défense et vulnérable, sont confrontés à défendre « la veuve et l'orphelin. »

Plusieurs y voient tout de suite que les Sourds cherchent à se ghettoïser... Minute, laissez-nous exposer ce qu'il en est de la réalité présente de l'implant cochléaire « dans la rue » soit le véçu de tous les jours. LA question que les Sourds demandent c'est de voir la statistique des implants cochléaires qui prouverait la réussite et les échecs de l'implantation qui se pratique au Québec depuis une dizaine d'années. Une enquête neutre demandée non seulement au Québec mais un peu partout au Canada et ailleurs. À ce jour, rien n'a encore été fait de ce côté. Le lobby médical, bien sûr, ne manque pas d'occasion de montrer au public, via la télévision et les journaux telle ou telle réussite, qui en fait ne prouve pas que l'enfant sourd implanté est devenu un entendant normal ou quasi-entendant. Tandis que les Sourds, faute de moyens légaux d'intervention, ont de la difficulté à démontrer, via les mêmes médias, les échecs retentissants, les traumatismes, voire des cerveaux « détraqués » à cause de ce même implant qui pourraient être révélés au monde en un rien de temps.

Pour le public qui ne comprend rien dans cette « bataille » de l'implant cochléaire, il faut préciser que le Québec n'est pas un pionnier dans ce domaine. Cette pratique se faisant un peu partout dans le monde bien avant que le Québec l'ait « découverte ». Mais, comme on sait, le Québec veut toujours faire différemment des autres, serait-ce pour prouver sa souveraineté ? Toujours est-il que le Québec ne tient vraiment pas compte ou si peu de ce qui se passe dans ce domaine ailleurs dans le monde. Jusqu'à date, plusieurs pays d'Europe ont suspendu ou carrément annulé ces pratiques suite à l'absence de preuves de réussite absolue, notamment en France, en Autriche et en Suède. Plus près de chez nous, l'État de la Californie où l'expertise de l'implant cochléaire est reconnue mondialement, eux aussi ont décidé de suspendre cette pratique pour les mêmes raisons.

Les Sourds ne sont pas contre les progrès de la science médicale, au contraire. Seulement, ils demandent de s'asseoir ensemble (médecins, parents, décideurs) pour exposer les faits réels. Les parents, les seuls à décider, influencés par le lobby médical ou non, ne consultent presque jamais les Sourds avant de prendre une telle décision lourde de conséquence pour leur enfant sourd. Ils ne peuvent avoir une opinion éclairée et impartiale sur le sujet s'ils ne se sont jamais demandé si leur enfant sourd pourrait vivre aisément et normalement s'il reste sourd sa vie durant. Pourtant la surdité n'est pas une maladie comme tout le monde le sait. La majorité des Sourds en général se débrouillent très bien dans la société et gagnent honorablement leur vie. Ce ne sont pas les Sourds qui sont handicapés mais c'est la société qui les handicape. Ce que les Sourds ont besoin pour s'intégrer dans la société actuelle, ce sont certains services d'interprétation en langage gestuel ou oral et en aide technique en environnement sonore.

Si l'implant cochléaire chez des enfants sourds peut prouver que c'est une amélioration, la société y trouverait son compte. Mais à l'heure actuelle ce n'est malheureusement pas le cas et rien, absolument rien n'a encore été prouvé. Au nombre de cas d'échecs et de traumatisme crânien (le lobby médical a intérêt à camoufler ces cas, il va sans dire) on connaît beaucoup d'« implantés » qui continuent d'avoir besoin d'appareils d'environnement sonores et ne se privent pas d'utiliser les services d'interprétation gestuelle ou orale quand ils en ont besoin. Donc, dans ces cas précis, la société n'a rien gagné.

Le plus étonnant dans cette affaire d'implant cochléaire, c'est le ministère de la Santé qui actuellement est confronté à de douloureuses coupures dans les services de santé souvent beaucoup plus essentiels que l'implant cochléaire, continue de financer ces opérations et étale sa faiblesse face au lobby médical. Savez-vous qu'une opération d'implant cochléaire avec tout ce que cela comporte de soutien coûte au bas mot 75 000$ à la société tandis qu'un appareil auditif coûte aux alentours de 300$, une goutte dans l'ensemble du budget de santé. Pourtant l'appareil auditif peut très bien se comparer à l'implant cochléaire. Le plus absurde, c'est qu'on s'apprête à couper le financement de ces appareils mais non sur l'implant cochléaire. Au public de juger ces aberrations ! ■

La parole est aux lecteurs

Des entendants bénévoles au service des Sourds

Je suis une personne entendante qui a été élevée par des parents sourds. Depuis mon enfance j'ai toujours aidé mes parents dans leurs démarches personnelles (téléphone, affaires bancaires, baux, travail, etc.). Cela a créé chez moi le sens des responsabilités. Comme la plupart des autres enfants ayant des parents sourds d'ailleurs.

Avec les années, j'ai acquis une bonne connaissance des besoins et des difficultés rencontrés par les personnes sourdes. La communication était et est encore aujourd'hui la grande problématique de la surdité. Il existe une grande barrière entre le monde des sourds et celui des entendants

Après avoir travaillé pendant 3 ans dans différents dossiers comme: demande de subvention à l'OPHQ, éditeur du journal *Le Silence,* instigateur du Service d'aide, de référence et d'interprète, collaborer à implanter des cours de LSQ dans la région, promouvoir et défendre les droits et intérêts des sourds, implanter un service d'aide éducatif aux enfants ayant des parents sourds pour les devoirs et les leçons, établir des ponts entre les sourds et le SEMO, organiser et modérer le 2e Sommet de la déficience auditive du Saguenay-Lac-St-Jean et bien d'autres encore...

Depuis fort longtemps les Sourds se plaignent du manque de services dans notre région. Pas d'interprète ici au Saguenay/Lac-St-Jean! Personne pour nous aider! (CLSC, avocat, formulaire, etc.). Il manque beaucoup de services, pas drôle!

Déception et un goût d'amertume, voilà ce que je ressens. Vous aviez des besoins précis et clairs. Nous tous au sein du C.A. de l'Amicale régionale des Sourds avons travaillé d'arrache-pied pour enfin répondre à vos besoins. Et ce, sur un plateau d'argent. Vous aviez enfin des services! Mais voilà! Vous critiquez le travail des interprètes, le service d'aide, de référence, le travail des administrateurs de l'ARS et quoi encore! Tout ça sous prétexte qu'ils n'ont pas de certificat. Certes que je comprends, mais nous commençons à peine et le travail des administrateurs n'est pas toujours facile.

En ce qui me concerne, j'ai été critiqué parce que j'étais une personne entendante qui profitait d'un travail rémunérateur (payé) sur le dos des sourds. Bien que c'est le gouvernement via des programmes spéciaux qui payait mon salaire. Quel est le prix des services que vous recevez? Si je n'avais pas implanté ce service d'aide, de référence et d'interprète, qu'auriez-vous eu à critiquer? «Pas de service d'aide et d'interprète ici!»

Au-delà de l'argent il y avait l'intérêt et le dévouement pour la cause des personnes sourdes auquelles je crois. Vous avez besoin des entendants et d'interprètes pour promouvoir et défendre vos droits et intérêts. J'ai toujours fait passer les intérêts des Sourds avant les miens. C'est normal, car je travaillais pour vous! Mais maintenant tout est mort. Plus de services. Tout est à recommencer à zéro. Finalement, c'est vous, en bout de ligne qui payez la note.

À tous les Sourds et organismes, je vous lance un message: «Quand une personne entendante vous vient en aide de quelque nature que ce soit, lui donner un peu de reconnaissance et de respect serait un juste retour des choses.» C'est toujours la même histoire qui recommence. D'autres personnes entendantes ont passé avant moi et d'autres passeront après. C'est à peu près la même situation dans les autres régions du Québec.

J'ai la surdité dans la peau, mais pourtant j'entends. La culture des sourds je la connais et la respecte, car je la vit depuis mon enfance. J'ai revendiqué haut et fort ce que la société entendante ne comprenait pas des personnes sourdes. Et ce, avec coeur et conviction profonde.

Je ne suis pas une personne entendante utile. Mais bien une personne issue de parents sourds ayant vos intérêts et votre bonheur à coeur. Comme vous je suis frustré des barrières occasionnées par la surdité. Combien de personnes entendantes avez-vous blessées et qui vivent cette même situation.

Ayez confiance en ceux qui vous tendent la main!

François Desgagné
Saguenay-Lac-St-Jean

NOTE DE L'ÉDITEUR: Vous avez parfaitement raison de décrier cette mentalité déplorable chez certains Sourds. Au cours des années passées dans le milieu de la surdité, j'ai connu bien de cas semblables ou pires. Beaucoup de ces entendants blessés ou humiliés ont préféré se retirer totalement des Sourds et les oublier. Faut-il blâmer l'éducation que les Sourds ont reçue ou leur manque de savoir-vivre. Ce serait trop facile. Chose certaine, il y a une mentalité à changer de ce côté. Notez que les entendants ne sont pas les seuls à subir ces humiliations, les leaders Sourds le sont tout autant face à leurs semblables qui veulent les aider. Il faut bien avoir la couenne dure pour affronter pareille insulte! ***A.L.***

Apprenez les secrets de la RÉUSSITE !

Le premier secret :
"Être au bon endroit au bon moment"

Institut
Université Yale — Université Harvard
Demers

Inscrivez-vous dès maintenant !

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur *la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence* d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise
- Possibilité de prolongation de vos prestations d'assurance-chômage
- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

646-4336 ATS
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil
Longueuil

Institut Demers Institute

383-4336 ATS
10800, rue Lajeunesse
Montréal
Henri-Bourassa

Salut Roland Sicott!

T'es pas le seul à être dans les soixante-dix, si ça peut te soulager. On est pas si vieux que ça. Seulement, quand on trouve une belle majeure et vaccinée... tout peut changer dans nos têtes! La boîte à images, ce n'est que des vues!

Wo! fringuant étalon, cette cour est privée. Il y a d'immenses terrains à Val d'Or où tu peux creuser...

Ti-jour le Bazou, comme on m'appelle dans mon coin.

P.S. Salut à toi, Ti-Tur et à toute l'équipe qui fait *Voir Dire*. On dirait une bouffée d'oxygène qui nous maintient en vie! ■

Assemblée générale du CQDA

Par **Yvon MANTHA,**
Directeur général du C.Q.D.A. Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

Lors de l'assemblée générale du CQDA, tenue le 18 mai dernier à l'Institut Raymond-Dewar, une cinquantaine de représentants et délégués des associations et organismes présents, en accord avec les statuts et règlements du CQDA, ont confié pour deux ans, le mandat de la présidence à un représentant des organismes de personnes devenues sourdes et malentendantes. Pour l'année 1996-1997, le conseil d'administration a élu comme président M. Gilles Boucher, du *Regroupement québécois pour le sous-titrage* (RQST).

Les personnes présentes ont ensuite fixé les priorités du CQDA pour 1996-1997 et ont procédé à l'élection des membres du conseil d'administration.

Ces priorités sont:

1. Services d'interprétation dans toutes les régions.
2. Programme d'aides techniques de la Régie de l'assurance-maladie.
3. Services éducatifs.
4. Sous-titrage.
5. Intégration au travail.
6. Accès à la justice / Défense des droits
7. Visites d'information aux associations ou organismes.

Les membres du Comité exécutif du CQDA. De gauche à droite: Yvon Mantha, directeur général, Denis Henry, vice-président, Micheline Roberts, secrétaire, Gilles Boucher, président, Nathalie Lavoie, secrétaire du bureau, André Chevalier, trésorier et Pierre-Noël Léger, administrateur.

Les membres du conseil d'administration du CQDA. Première rangée, de gauche à droite: Alain Turpin (CCSMM), Denis Henry (ASL-Laval), Pierre-Noël Léger (IRD), Gilles Boucher (RQST), André Chevalier (CAE), François Lamarre (CJRM/MC). Deuxième rangée: Jacques Dufresne (ASL-Lanaudière), Gilles Nolet (SRIQ), Louise DeSerres (MFSM), Micheline Roberts (Club optimiste), Hélène Hétu (AQEPA), Léon Bossé (ADSMQ-MTL) et Michel Guibord (ADOO)

Les cinq premières priorités qui ont été votées lors de la dernière assemblée générale refléteraient très bien la réalité de l'année qui se prépare et les enjeux concernant notre future qualité de vie. Nous tenons à vous assurer de la collaboration du CQDA pour le développement des services qui nous sont destinés. *Ensemble* est notre devise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.Q.D.A. 1996-97

Regroupement Québécois pour le Sous-Titrage (2 ans)	**Gilles Boucher***	*président*
Association des Sourds de Laval (invité)	**Denis Henry***	*vice-président*
Club Optimiste pour Sourds et Malentendants de la Montérégie (1 an)	**Micheline Roberts***	*secrétaire*
Club Abbé de l'Épée (1 an)	**André Chevalier***	*trésorier*
Institut Raymond-Dewar (2 ans)	**Pierre-Noël Léger***	*administrateur*
Centre de la Communauté Sourde du Montréal-Métropolitain (2 ans)	**Alain Turpin**	*administrateur*
Service Régional d'Interprétariat de Québec Inc. (SRIQ) (2 ans)	**Gilles Nolet**	*administrateur*
Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Québec - secteur Montréal (2 ans)	**Léon Bossé**	*administrateur*
Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs (1 an)	**Hélène Hétu**	*administratrice*
Association de l'Ouïe de l'Outaouais (invité)	**Michel Guibord**	*administrateur*
Manoir Cartierville/Centre de Jour Roland-Major (2 ans)	**François Lamarre**	*administrateur*
Association Québécoise des Interprètes Francophones en Langage Visuel (1 an)	**Monique Rocheleau**	*administratrice*
Association des Sourds de Lanaudière (invité)	**Jacques Dufresne**	*administrateur*
La Maison des Femmes sourdes de Montréal (1 an)	**Louise DeSerres**	*administratrice*

*** membres du Comité exécutif** ■

Transfert de responsabilité de la gestion des services d'interprétation

Pour faire suite à la demande de M. Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, la Régie régionale de la santé et des services sociaux désire vous informer que les régies régionales assument, depuis avril 1996, la coordination des services d'interprétation aux personnes ayant une déficience auditive dans leur région respective.

La Régie régionale de Montréal-Centre a mandaté le Service d'interprétation visuelle et tactile (S.I.V.E.T.) comme organisme responsable de la dispensation de ce service à Montréal.

Pour être admissibles, les nouveaux usagers devront présenter une recommandation d'un professionnel (audiologiste, otho-rhino-laryngologiste, orthophoniste) identifiant le besoin de services d'interprétation. Les services couverts sont les mêmes que ceux qui étaient acceptés par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Le suivi de ce dossier sera assumé par les Services aux personnes handicapées de la Régie régionale de Montréal-Centre. ■

CQDA

QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE
(QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Lors de l'assemblée générale du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA), tenue le 18 mai dernier à l'Institut Raymond-Dewar, les représentants et délégués des associations ou organismes présents, en accord avec les Statuts et Règlements du CQDA, ont confié, pour les deux prochaines années, le mandat de la présidence à un représentant des organismes de personnes devenues sourdes et malentendantes. Pour l'année 1996-97, le C.A. a élu comme président, M. Gilles Boucher, du Regroupement Québécois pour le sous-titrage (RQST).

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.:**(514) 278-8703** (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

Lancement du site internet: *La surdité au Québec*

Par **Yvon MANTHA,** directeur général du CQDA

Dans le cadre du projet *Consultation sur les technologies de l'information: phase II*, M. Richard Lavigne a conçu, en collaboration avec le groupe de travail, un site Web qui regroupe des informations sur la vie associative des Sourds du Québec. Déjà, le site est hébergé au serveur du projet, la société *Odyssée Internet*. Des liens ont aussi été instaurés avec le *Deaf World Web* et la *Toile du Québec*, deux sites très visités par les internautes sur le réseau Internet.

Suivant la période de formation, qui s'est terminée à la mi-avril, des activités seront élaborées jusqu'à la fin du projet afin d'améliorer les informations sur ce site. M. Brière, dans sa tâche de coordination, est à explorer des avenues qui nous permettraient que ce site soit identifié http://www.surdite.org/. Il tente aussi d'établir des contacts afin de garder le site ouvert jusqu'en 1997.

Lors de l'assemblée générale du CQDA, M. Michel Brière a initié l'auditoire à l'Internet en effectuant un court tour d'horizon. Il a ensuite expliqué que le site *La surdité au Québec* est désormais accessible à tous les internautes du monde. Constituant l'un des premiers sites français sur les Sourds, il fait apparaître de l'information québécoise sur la surdité ainsi que des informations éphémères. M. Brière a insisté sur l'étroite collaboration qu'il doit exister entre les membres et les responsables du site afin de le rendre intéressant, vivant et de le mettre continuellement à jour.

M. Brière prévoit, dans le cadre d'un projet futur, créer un document d'information sur Internet et continuer à former les membres des associations. Il a tenu à remercier les différents

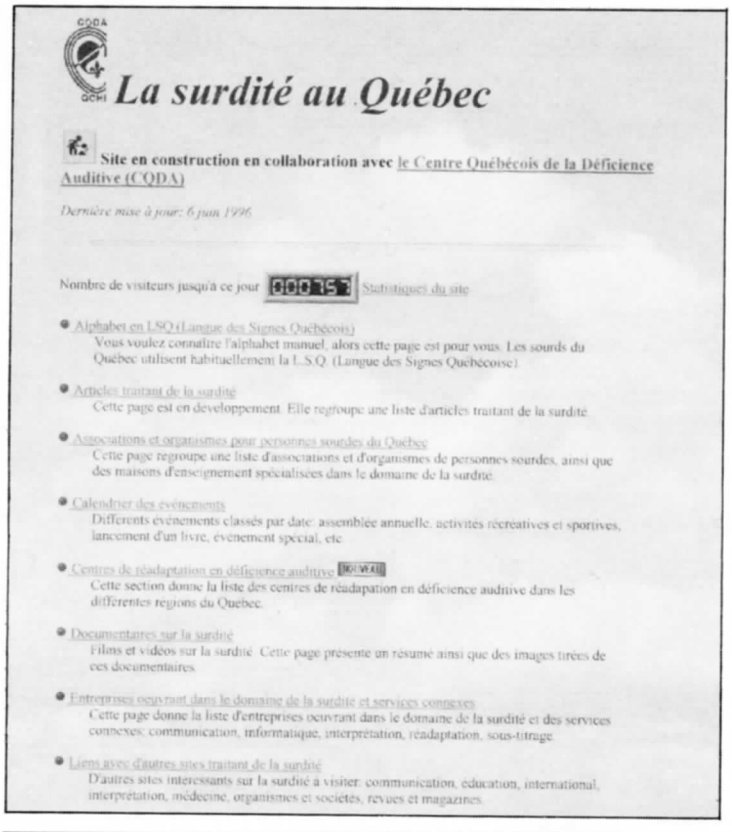

La surdité au Québec

Site en construction en collaboration avec le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA)

Dernière mise à jour: 6 juin 1996

Nombre de visiteurs jusqu'à ce jour 000757 Statistiques du site

- Alphabet en LSQ (Langue des Signes Québécois)
  Vous voulez connaître l'alphabet manuel, alors cette page est pour vous. Les sourds du Québec utilisent habituellement la L.S.Q. (Langue des Signes Québécoise).
- Articles traitant de la surdité
  Cette page est en développement. Elle regroupe une liste d'articles traitant de la surdité.
- Associations et organismes pour personnes sourdes du Québec
  Cette page regroupe une liste d'associations et d'organismes de personnes sourdes, ainsi que des maisons d'enseignement spécialisées dans le domaine de la surdité.
- Calendrier des événements
  Différents événements classés par date: assemblée annuelle, activités récréatives et sportives, lancement d'un livre, événement spécial, etc.
- Centres de réadaptation en déficience auditive NOUVEAU
  Cette section donne la liste des centres de réadaptation en déficience auditive dans les différentes régions du Québec.
- Documentaires sur la surdité
  Films et vidéos sur la surdité. Cette page présente un résumé ainsi que des images tirées de ces documentaires.
- Entreprises oeuvrant dans le domaine de la surdité et services connexes
  Cette page donne la liste d'entreprises oeuvrant dans le domaine de la surdité et des services connexes: communication, informatique, interprétation, réadaptation, sous-titrage.
- Liens avec d'autres sites traitant de la surdité
  D'autres sites intéressants sur la surdité à visiter: communication, éducation, international, interprétation, médecine, organismes et sociétés, revues et magazines.

Lors de l'assemblée générale du CQDA, l'on a procédé à l'inauguration du site Internet *La surdité au Québec* en présence des participants. Nous remarquons sur la photo, de gauche à droite: Michel Brière de *Médias Adaptés Communication*, André Chevalier, président sortant du CQDA, Yvon Mantha, directeur général et Richard Lavigne, formateur et concepteur du site. Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

intervenants qui ont cru au projet Internet ainsi qu'aux divers participants. Il a terminé son allocution en précisant qu'Internet n'appartenait à personne et que c'est un lieu où la communication s'exprime avec liberté.

M. Richard Lavigne a présenté le site et a fait la démonstration de sa navigation sur grand écran. Entre le 8 avril et le 18 mai, 442 visiteurs ont visité le site sur la surdité. Ils provenaient d'un peu partout dans le monde dont les États-Unis, la France et la Belgique. Plusieurs catégories de recherches sont disponibles aux internautes dont l'alphabet en LSQ, des articles traitant de la surdité, une liste des divers regroupements, organisations et associations de personnes sourdes et entreprises oeuvrant dans le monde de la surdité au Québec, une liste sur les documents disponibles sur la surdité et un calendrier des événements. Créé en collaboration avec le CQDA, l'on y imprime aussi les bulletins du Centre.

M. Lavigne insiste lui aussi sur la collaboration à développer avec les responsables du site afin que l'information québécoise soit disponible mondialement.

Un site Internet qui vous concerne

Par **Michel BRIÈRE,** Médias Adaptés Communications

Depuis mars 1996, ceux ou celles qui ont accès au réseau Internet peuvent rejoindre un nouveau site intitulé *La surdité au Québec* en composant l'un des numéros internet suivants: http://www.surdite.org/ ou http://www.odyssee.net~rlavigne/.

Conçu par M. Richard Lavigne et l'équipe d'un projet parrainé par le CQDA, ce site s'ajoute à quelque 150 autres sites traitant de la surdité répertoriés sur Internet. Sa particularité est de présenter de l'information générale sur divers sujets qui concernent le Québec: articles, associations, entreprises, calendrier des événements, nouvelles, revues, des liens avec d'autres sites, le tout en français.

Une invitation a été formulée par M. Lavigne à ceux ou celles, associations et organismes, qui désireraient ajouter de l'information sur le site. Décrivez votre organisation, vos activités, votre journal, etc., et envoyez votre information sur un fichier IBM ou Mac ou sur papier à l'une des adresses suivantes:

Par Internet: rlavigne@odyssee.net
Par courrier: 154, boul. Sainte-Rose, Laval, H7L 1L3
Par télécopieur: (514) 963-9499 ■

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, *président*
Diane St-Hilaire, *vice-présidente*
Alain Mercier, *trésorier*
Ginette Latour, *secrétaire*
Daniel Filion, *organisateur*
Normand Lapalme, *organisateur-adjoint*
Jacques St-Hilaire, *directeur*

Activités de loisirs pour l'année 1996-97

24 août 1996: Épluchette de blé d'Inde
24 mai 1997: 45e anniversaire de fondation

ASSHR Inc.

C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

Activité du mois de mai - L'Opus de M. Holland

Par **Jeannine LAMPRON,** Fondation de la surdité de Montréal

À la mi-janvier, j'assistais à la présentation du film *L'Opus de M. Holland.* La fin du film arriva et j'en aurais voulu encore. Je me disais: «Que de beaux messages. Si seulement les parents d'enfants sourds voyaient ce film, et puis pourquoi pas les Sourds eux-mêmes. Sûrement qu'ils comprendraient les dialogues en langage gestuel. Et si l'on ajoutait du sous-titrage?»

Au début février, je me suis mise à me renseigner pour savoir où m'adresser afin d'obtenir ce film et j'ai abouti à Toronto, chez *Buena Vista Pictures Distribution inc.* Après avoir expliqué la raison de mon appel à la gentille secrétaire Helena Gomez, celle-ci m'a dit qu'il fallait faire la demande par écrit. Ce qui fut dit, fut fait. Le 18 mars, après une conversation téléphonique avec Madame Gomez, j'ai cru comprendre que j'avais obtenu l'accord nécessaire. Hélas, pas encore. La question du sous-titrage paraissait bien sorcier pour eux. Après plusieurs conversations sur le sujet du sous-titrage, j'ai sorti de mon tiroir le bulletin du RQST de l'automne 1995, pour lire à la page 4 l'annonce «en anglais» de la compagnie Waite & associés. J'ai donc placé un appel auprès de cette compagnie.

Le premier avril, l'on me téléphonait enfin pour me dire que nous pouvions utiliser le film et le faire sous-titrer. C'est Madame Morin de la compagnie *Astral* de Montréal qui s'est occupée de nous lors de la réalisation de notre activité.

Puis le 10 mai dernier, avait lieu à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, la présentation du film sous-titré. Vous êtes venus très nombreux et nous en sommes très heureux.

Fondation de la Surdité de Montréal

Affiliée à l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas à la Fondation de la Surdité de Montréal?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du décès d'un être cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons à:

FONDATION DE LA SURDITÉ DE MONTRÉAL
3600, rue Berri, Montréal, Qc H2L 4G9

Téléphone: (514) 284-2581 (Voix et ATS)
Télécopieur: (514) 284-0699

M. Paul Bourcier interprète le discours de M. Yves Létourneau et Me Campeau écoute attentivement. Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

La présentation de ce film était une courtoisie de M. Antony Macina de *Buena Vista Pictures Distribution inc.* de Toronto et a été rendue possible grâce à la participation de Mmes Yelle, Cordeau et Rhéaume de Waite & associés qui se sont chargées du sous-titrage et de MM. Bourcier et Veilleux de l'interprétation gestuelle. À ces personnes, nous disons un grand merci pour leur geste de courtoisie à notre égard.

«La courtoisie est une qualité de coeur. Il est impossible d'être vraiment courtois sans avoir un réel souci des sentiments et du bien-être général des autres», (tiré du bulletin de la Banque Royale, volume 64, numéro 2). ■

L'Opus de M. Holland

Par **Jeannine LAMPRON,** Fondation de la surdité de Montréal

La *Fondation de la surdité de Montréal* présentait, le 10 mai dernier, le film *L'Opus de M. Holland*, en version sous-titrée, avec interprétation en LSQ et accessible par système infra-rouge.

Près de 500 personnes ont apprécié le film et ont contribué à cette première levée de fonds depuis le changement de nom de la fondation.

Le journaliste et commentateur sportif Yves Létourneau, lui-même malentendant, a animé avec chaleur et humour le cocktail de lancement et la projection, et a aussi procédé au tirage des prix de présence.

Beaucoup de personnes se sont impliquées pour la réussite de cet événement qui n'aurait pu être possible sans la participation de la compagnie Waite & associés qui a produit **gratuitement** le sous-titrage du film. Merci à Mme Yelle et à son personnel.

M. Gilles Boucher et ses collègues du *Regroupement québécois pour le sous-titrage* méritent notre reconnaissance pour leur collaboration et leur soutien tant dans la préparation que dans la promotion de la soirée.

L'intérêt que cette projection a suscité chez les personnes sourdes et malentendantes ne pourrait-il pas inciter certains regroupements, comme le RQST, à renouveler l'expérience et à mettre sur pied un projet genre ciné-club, avec membership, comme *Les Grands Explorateurs*? ■

M. François Lavoie interprète pour MM. Yvon Mantha, directeur général du CQDA et André Chevalier, alors président du conseil d'administration du CQDA.

Les nouveautés concernant l'éducation des Sourds

Par **Mariette HILLION,** collaboration spéciale Photos : **CECM**

Lancement d'un livre sur les méthodes d'apprentissage pour les élèves sourds

Le 30 mai dernier, Monsieur Michel Pallascio, président de la CÉCM, M. Robert Dominguez, commissaire à la direction et les enseignants et enseignantes du secteur sourd de l'école secondaire Lucien-Pagé ont procédé au lancement officiel d'un ouvrage unique portant sur les méthodes d'enseignement dispensées aux élèves sourds.

La recherche ayant mené à la parution de cet ouvrage visait à démontrer l'impact de l'enseignement bilingue-biculturel et de l'un enseignement respectant le style cognitif des élèves sur la compétence en lecture. Il était bilingue à cause de la présente de la LSQ et du français et biculturel afin de faire place aux deux cultures et d'aider les élèves à objectiver les ressemblances et les différences.

La dimension pédagogique et scientifique de la recherche a permis de préciser une démarche pédagogique qui tient compte de l'apprentissage des élèves sourds et de mettre au point des mesures d'évaluation et d'observation objectives en ce qui concerne les styles cognitifs, la maîtrise de la LSQ et les stratégies de lecture.

Face à la frustration des élèves sourds, à leur démotivation, leurs sentiments d'injustice et de dévalorisation, des enseignants de l'école Lucien-Pagé entreprirent une réflexion sur le système d'apprentissage des Sourds et élaborèrent un projet.

L'apport de cette recherche se situe sur trois champs: meilleure connaissance des habiletés des élèves sourds, création d'une démarche pédagogique adaptée et l'impact d'une telle intervention.

La recherche a démontré que l'intervention a eu un effet positif sur le développement des habiletés cognitives des élèves du groupe cible et sur leur motivation à apprendre. De plus, ces élèves ont développé une meilleure confiance en soi, une plus grande autonomie et leur sentiment d'identité personnelle s'est raffermi.

La recherche a aussi permis d'avancer sur quatre points pédagogiques importants:

- Développer et préciser une approche pédagogique qui tient compte du style cognitif privilégié des élèves sourds, dans un contexte de bilinguisme et de biculturalisme.
- Mettre au point des instruments de mesure et d'observation.
- Analyser l'impact d'une approche.
- Mettre en évidence certaines carences qui peuvent expliquer la difficulté de lecture des élèves sourds.

De cette recherche sont issues deux recommandations:

- Il est primordial que les élèves sourds maîtrisent la LSQ dès leur plus jeune âge. C'est la seule langue qu'ils puissent développer naturellement et complètement, qui leur permet d'avoir une **identité** et d'acquérir les habiletés linguistiques, langagières et communicationnelles nécessaires pour aborder avec succès leur scolarité.
- Il est nécessaire d'avoir une pédagogie adaptée à leur style d'apprentissage.

Ces recommandations supposent que la CÉCM adopte une position claire par rapport à la langue d'enseignement et par rapport à la pédagogie.

Quant à la polyvalente Lucien-Pagé, elle tente de réparer ce qui n'a pas été fait en embauchant depuis trois ans un enseignant

Sur cette photo de groupe l'on voit: Nancy Vézina, interprète, Michel Pallascio, président de la CÉCM, Dominique Lemay, recherchiste pour les livres de la collection *Mains actives*, Claude Germain, directeur de la recherche et professeur au département de linguistique de l'UQAM, Mariette Hillion, chercheure et psychologue à l'école Lucien-Pagé, Robert Dubuc, directeur de l'école Lucien-Pagé, Roger Dominguez, commissaire du quartier 15, Martine Deslongchamps, membre de l'équipe de recherche et auteure.

sourd, M. Sylvain Laverdure, qui enseigne la LSQ aux élèves, en permettant à Mme Martine Deslongchamps d'élaborer des objectifs d'enseignement de la LSQ, en offrant depuis trois ans des cours de perfectionnement aux enseignants et en travaillant à la publication d'un guide de perfectionnement pour les enseignants.

De plus, le *Comité consultatif provincial sur l'enseignement du français au primaire et au secondaire* fait des pressions auprès du ministre de l'Éducation pour que cette problématique fasse l'objet de recherches universitaires afin de trouver des solutions concrètes et durables.

D'autres documents d'importance

Trois autres ouvrages ont récemment vu le jour. Mme Martine Deslongchamps a publié *Objectifs d'enseignement de la LSQ pour les élèves gestuels.*

Dans la nouvelle collection «Mains actives», Madame Martine Deslongchamps et Monsieur Dominique Lemay ont publié *Julie Élaine Roy, la persévérance* et *Raymond Dewar, la volonté.* Ces ouvrages, qui s'adressent aux élèves sourds, retracent la vie de deux personnalités marquantes du monde des Sourds québécois. Ces travaux ont été financés par la *Société culturelle canadienne des Sourds.* ■

Mme Mariette Hillion, psychologue, secteur sourd de la polyvalente Lucien-Pagé, prononce une allocution lors du lancement du livre *Les élèves sourds style cognitif. - Enseignement bilingue et biculturel.* À gauche, l'on voit Nancy Vézina, interprète.

CLINIQUE DENTAIRE

Rosa De Frutos Cadenas

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 12 ans

Salle de stérilisation ouverte au public

1459 est, Bélanger, suite 8, Montréal, Qc

Tél.:721-2417 (ATS) ☎

Nouvelles du 3e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

manoir cartierville

Semaine des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Du 5 au 11 mai dernier s'est déroulé la Semaine des CHSLD à la grandeur du Québec. Le Manoir Cartierville a participé à cette semaine de sensibilisation et plusieurs activités ont été organisées. Soirée porte ouverte, jeux de la poule aux oeufs d'or à l'intention des résidents. Fête Hawaïenne organisée par les stagiaires en techniques de loisir, Journées de l'infirmière, de l'infirmière-auxiliaire et de l'équipe multidisciplinaire, etc. Enfin de tout pour tous les goûts.

Cette semaine annuelle a pour but de sensibiliser les citoyens de l'existence des CHSLD dans leur secteur. Dans Bordeaux-Cartierville et au sein de la communauté sourde, le Manoir Cartierville collabore aux projets pour lesquels il peut se rendre utile. Les résidents eux apprécient recevoir les visiteurs. Tous y gagnent dans cet échange entre voisins.

Sortie conjointe avec les gens du Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM): le Club de l'âge d'or.

AU CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

Afin de répondre à un besoin des personnes âgées sourdes, l'équipe du Centre de jour Roland-Major a préparé une grille d'activités des plus intéressante pour la saison estivale.

les lundis:
- une journée de plus à l'horaire régulier
- rendez-vous au Complexe Guy-Favreau pour une activité d'aqua-forme
- pique-nique dans un des nombreux parcs de la ville de Montréal
- Club de marche sur le site choisi

les mardis:
- maintien du volet communautaire de cette journée
- activité de gymnastique et de relaxation «Vie active»

les mercredis: - sorties culturelles, consultez le «Guide-vacances»

les jeudis: - repas communautaire préparé avec les usagers et partagé dans le «Côté Jardin» du C.J.R.M.

Ces activités sont offertes en plus des nombreuses rencontres individuelles. ■

Photos: **MANOIR CARTIERVILLE**

Repas communautaire dans la «cour» du Centre de Jour Roland-Major (été 1995).

Ligne de commentaires - Service Relais Bell (SRB)

Par **Yvon MANTHA,** CQDA

Quel qu'ils soient, il vous est toujours possible de faire part de vos commentaires ou remarques ou d'enregistrer une plainte sur la ligne de commentaires du Service de relais Bell. Suite à votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. La ligne de commentaires du SRB, le 1-800-771-6179, est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine.

N'attendez pas au lendemain. À la moindre plainte ou insatisfaction concernant le SRB, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... Réagissez! ■

Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides, inc.

APPAL

674, rue St-Georges, St-Jérôme (Québec) J7Z 5C3
Tél.: **(514) 569-2654** VOIX ou ATS *(laissez-nous un message sur le répondeur ATS)*
Fax: **(514) 434-4758**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Président: **Jean-Yves Vachon**
Vice-président et directeur de comité: **Michel Gagnon**
Directrice des membres: **Fabienne Francisque**
Directeur des activités: **Gilles Savoie**

Des nouvelles du SIVET

Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Encore de bonnes nouvelles à vous apprendre! Dans le dernier numéro de *Voir Dire*, je vous avais promis de vous tenir au courant si des services d'interprétation s'ouvraient dans d'autres régions. C'est le cas maintenant dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le *Service régional d'interprétariat de Québec* (SRIQ) reçoit maintenant les demandes pour cette région. Dites-le à vos amis et si vous passez des vacances cet été dans cette région, ne craignez plus d'avoir besoin de soins médicaux, des services d'interprétariat y sont maintenant disponibles!

J'en profite pour vous informer que partout où il existe des services d'interprétation, vous pouvez demander un interprète pour aller à l'urgence des hôpitaux et au CLSC, même si vous n'êtes pas de la région. Si vous êtes incapables de rejoindre l'organisme sur le territoire, téléphonez au SIVET au numéro sans frais 1-800 et nous vous aiderons à obtenir le service. Bonnes vacances!

Planifier votre avenir

C'est peut-être le temps, pendant que vous vous dorez au soleil et que vous rêvassez paresseusement pour vous reposer d'une dure année de travail, de penser à planifier un retour aux études ou un recyclage dans un nouveau métier... Dans ce cas, vous avez besoin d'information sur les services d'interprétation. Sont-ils disponibles, oui ou non?

Normalement, les commissions scolaires sont responsables de défrayer les coûts pour ce genre de service. Normalement aussi, c'est l'école où vous comptez suivre un cours qui devrait vous donner toutes les informations nécessaires. Le malheur est que souvent, personne ne possède cette information dans l'école ou même parfois dans la commission scolaire! Trop souvent, le personnel n'est pas sensibilisé face à la surdité et ses effets, bref, la personne sourde conclut souvent qu'il n'y a pas de service disponible. Il faut ajouter à cela que le SIVET ne peut automatiquement offrir ce service d'interprétation comme il le fait dans d'autres secteurs d'activités car il n'a pas d'entente avec les établissements académiques. Pourtant, il est arrivé que des établissements d'enseignement acceptent de faire affaire avec le SIVET car la personne sourde a fait valoir ses droits au service et son inscription avait déjà été complétée.

Certains établissements d'enseignement font affaire avec le SAIDE du cégep du Vieux-Montréal lorsqu'il s'agit de cours réguliers. S'il s'agit de cours d'appoint, par exemple un cours de santé et sécurité au travail, si la commission scolaire accepte de faire affaire avec le SIVET, ce dernier offre le service sans problème.

Il y a beaucoup de confusion dans ce secteur, beaucoup d'ignorance et les démarches à entreprendre peuvent être très longues. Mais ça vaut la peine de prendre toutes les informations nécessaires si vous avez un projet en tête.

Également, il devrait y avoir bientôt des développements positifs du côté de la *Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre* qui commence à se préoccuper de rendre la formation accessible aux personnes handicapées en général car il faudrait de plus en plus que ceux qui mettent sur pied des formations et des stages incluent, dès le début de leur conception, l'accessibilité de ces services à tous, quels que soient leurs besoins particuliers.

Sur ce, je vous souhaite d'excellentes vacances et je vous rappelle que le SIVET n'a aucun période d'arrêt des services et que le service d'*Urgence interprète santé* est toujours à votre disposition les soirs, nuits, fins de semaine et jours fériés. Au revoir. ■

Les services d'urgence d'interprète dans les régions

Estrie	voix	**(819) 820-4367**
Lanaudière	voix et ATS	**1-800-567-9701**
Montréal-Laval-Montérégie-Laurentides	voix et ATS	**(514) 285-8555**
Outaouais	ATS	**(819) 770-7440**
	voix	**(819) 770-6900**
Québec-Chaudière-Appalaches, Mauricie, Bois-Francs et Bas-Saint-Laurent	voix et ATS	**(418) 622-1037**

INSTITUT RAYMOND-DEWAR
Centre de
réadaptation spécialisé
en surdité et en communication

3600, rue Berri
Montréal, (Québec) H2L 4G9

ATTENTION

NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À COMPTER DU 2 JUILLET 1996...

...pour mieux vous servir.

(514) 284-3747 (ATS)
(ligne exclusive à la clientèle sourde)

(514) 284-2581 (VOIX)
(services à la clientèle)

(514) 284-2214 (VOIX)
(services affaires, poste connu)

(514) 284-0699 (FAX)

(514) 284-5086 (FAX)

L'Institut Raymond-Dewar

... ajoute du mieux-être à la vie.

Association des Sourds de Beauce inc.

12480, 1re Avenue Est, St-Georges-de-Beauce, Qc G5Y 2E1
Tél.: **(418) 227-8950** (ATS) / Bureau ouvert: vendredi de 13h00 à 16h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Michel Thibaudeau, *président*
Bertrand Pomerleau, *vice-président*
Lynda Jacques, *secrétaire*
Yvon Veilleux, *trésorier*
Ghislain Boucher, *directeur*
Denise Dutil, *directrice*
Alain Gauthier, *directeur*

Le 6 septembre 1997 - 15e anniversaire de fondation

Assemblée générale du RQST, le 19 mai

Par **Richard MC NICOLL,** directeur général

Le *Regroupement québécois pour le sous-titrage inc.* a convoqué ses membres à son assemblée générale annuelle le 19 mai 1996. Plus de trente-sept personnes étaient présentes en ce dimanche après-midi. Il y avait deux points jugés des plus importants à l'ordre du jour: le *Prix spécial du RQST* et l'augmentation de la cotisation annuelle. Après acceptation de l'ordre du jour et des suggestions des membres pour le point *varia*, M. Gilles Boucher a agi comme président d'assemblée et moi comme secrétaire.

Les membres de l'assemblée ont été sensibilisés au travail que le conseil d'administration a fait au cours de l'année écoulée car plus de 2 446 heures de bénévolat ont été fournies, ce qui équivaut à plus de 36 690 $. Nous avons aussi profité de cette assemblée pour remettre à notre heureux finaliste, *Télévision Quatre-Saisons inc.*, le *Prix spécial du RQST 1995-1996*. Toute surprise, Mme Samson, vice-présidente de la station, a remercié la salle en langue des signes québécoise. Nous avons su par la suite qu'elle a été une élève de la classe de M. Marius Latulippe.

Comme à l'habitude, le RQST a honoré ses brillants bénévoles qui ont investi tout leur temps à la défense de sa cause: Pierre Pigeon et Martin Morisset, membres fondateurs, Louise Babin et Manon Carbonneau, membres du conseil d'administration firent partie des méritants.

Diverses propositions, certes justifiées, ont été faites concernant l'augmentation des cotisations. Les membres ont décidé que la cotisation individuelle serait de 7 $ par année et qu'elle serait de 12 $ pour les couples. Le tarif étudiant est aboli et seule la cotisation des organismes demeure inchangée à 25 $.

L'assemblée a élu son nouveau conseil d'administration 1996-1997. Ses membres sont: René Beaupré, président, Gilles Boucher, vice-président, Elissa Verdicchio, trésorière, Mireille Caissy, secrétaire, Alain Turpin, directeur -membres et bulletin-, François Major, administrateur. Il reste encore un poste à combler.

Après trois heures de discussions, l'assemblée fut levée et nous partions tous avec l'espoir que le sous-titrage était une priorité et que d'ici l'an 2000, c'était 100 % de sous-titrage qui nous serait accessible. ■

Mme Claire Samson, vice-présidente à la programmation de TQS, recevant le *Prix spécial du RQST 1995-1996*, des mains du président Gilles Boucher, pour souligner les efforts de TQS qui a su améliorer graduellement sa programmation.

Photographe: **Jocelyne CHEVALIER**

Depuis sa fondation en 1992, le RQST a été représenté par de nombreux administrateurs. C'est pourquoi, nous avons tenu à honorer ceux qui nous ont quittés après plusieurs années de bénévolat. De gauche à droite: Martin Morisset (1992-1995), Louise Babin (1993-1995), Gilles Boucher, président sortant du RQST, Pierre Pigeon (1992-1995) et Manon Carbonneau (1994-1995).

Visite guidée à la *Maison de Radio-Canada*

Par **Yvon MANTHA,** directeur général du CQDA

Soixante ans, ça se fête! Et pour célébrer dignement cet événement, les dirigeants de la télévision de Radio-Canada se sont associés à la communauté sourde et malentendante afin de souligner à leur façon, par une visite guidée, le soixantième anniversaire de la création de cette société.

Le 6 juin dernier, une vingtaine de représentants de regroupements de personnes sourdes et malentendantes ont répondu à l'invitation de Mme Lise Paquin, chef du Service de sous-titrage. Cette rencontre, qui visait à renforcer les liens qui unissent la SRC à ses différents publics, nous a permis de nous familiariser avec le monde mystérieux de la production télévisuelle. Cette très vaste maison nous semble un labyrinthe à cause de ses interminables couloirs qui mènent aux multiples studios.

Lors de notre visite, nous avons fait connaissance avec M. Fernand Rochefort, successeur de Mme Lise Paquin, qui prendra sa retraite le 31 décembre prochain. De plus, M. Gaétan Jacques, directeur général de l'exploitation de la télévision, nous a exposé les principales réalisations de la prochaine année en matière de sous-titrage à la télévision française de Radio-Canada.

En effet, le budget des prochaines années en matière de sous-titrage sera augmenté de 150 000 $ en 1996-1997 et de 125 000 $ en 1997-1998. Par contre, les coupures effectuées par *Téléfilm Canada* et le *Fonds des cablodistributeurs* font en sorte que la SRC devra assumer seule tous les coûts du sous-titrage.

Suite à la demande du CRTC de maintenir le niveau de sous-titrage actuel et, dans la mesure des moyens de la SRC, de manifester des efforts pour l'améliorer, il est prévu que le niveau de sous-titrage sera de 38 % en 1996-1997 et de 40 % en 1997-1998. De plus, la nouvelle technique de sous-titrage en temps réel, Médiatex, a permis à la SRC de sous-titrer elle-même 60 % de leurs émissions, et ce nombre ira sûrement en grandissant.

Cet été, certaines activités des Jeux olympiques seront sous-titrées dont les cérémonies d'ouverture et de fermeture, les capsules d'informations quotidiennes de trois minutes et le résumé des jeux en soirée. Dès la rentrée, l'émission *Montréal ce soir* sera entièrement sous-titrée codée.

En plus d'une visite des plus enrichissantes, nous avons reçu de l'information plus qu'intéressante concernant le sous-titrage. ■

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: **(514) 669-8097 (ATS)** / Télécopieur: **687-2529**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-96

Présidente:	**Denise Martin**	*Directeur des loisirs:*	**Denis Harrison**
Vice-président:	**Alain Cadieux**	*Directeur de la L.S.Q.:*	**Johanne St-Gelais**
Secrétaire:	**Louise De Serres**	*Directeur de promotion:*	**Denis Henry**
Trésorier:	**Guy Mascolo**	*Directeur:*	**Sylvain Goyer**
Directeur des membres:	**Guy Dubé**		

SOIRÉE D'ENTRAIDE DU 18 MAI

Plein Geste remet un montant de 3 600 $ au Programme Surdi-Cécité de l'Institut Raymond-Dewar

Un samedi soir de mai bien ordinaire ou le temps était à l'orage, quelques 300 personnes se sont rendues à l'invitation de *Plein Geste* à une soirée disco, agrémenté d'une pièce de théâtre et assaisonné de quelques prix de présence. Rien d'extraordinaire direz-vous sauf que cette soirée avait un but spécifique: tous les profits étaient remis aux bénéficiaires du Programme Surdi-Cécité de l'Institut Raymond-Dewar. Le clou de la soirée est survenu lorsque le président de *Plein Geste* Gilles Babin a présenté un chèque symbolique à Mme Sylvie Belzile responsable du Programme Surdi-Cécité accompagné de Mélanie Galarneau du comité des loisirs du même organisme. Un montant de 3 600,00 $ a été remis.

S'il en a été le maître-d'oeuvre, *Plein Geste* est conscient que le succès de la soirée en revient à ses partenaires qui ont contribué une aide financière, humaine et matérielle, à ses bénévoles et surtout aux personnes présentent à cette soirée. Elles ont prouvé qu'elles avaient le coeur sur la main. ■

Martin MORISSET

Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

Trois des préposées à l'entrée: Micheline Lafontaine, Carole Larivière et Louise Babin.

Quelques dirigeants de Plein Geste au kiosque.

Le président de Plein Geste, Gilles Babin a remis un chèque à Mme Sylvie Belzile et Mélanie Galarneau.

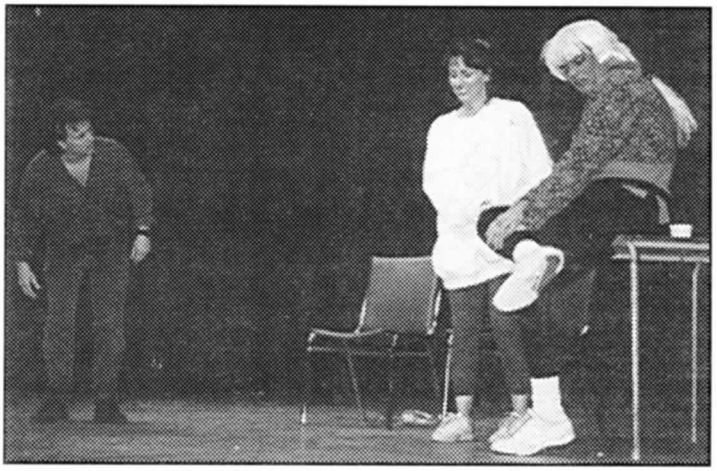

Pièce de théâtre avec Jacques Hamon, Giovanna Piazza et Sylvain Brault.

MESSAGE AUX BÉNÉVOLES

La réussite d'une soirée de cette envergure dépend entièrement de ses bénévoles. Que ce soit les préposé(e)s à l'entrée, au bar et au kiosque, les vendeur(euse)s de billets, les comédiens et ceux qu'on aurait oublié, *Plein Geste* vous exprime sa gratitude pour l'aide désintéressée que vous lui avez procurer.

Martin Morisset, *organisateur*

Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: **1-819-563-1186** (ATS ou VOIX) / Fax: **1-819-821-2503**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Aline Paillé, *présidente*
Luc Mascolo, *vice-président et directeur de promotion*
Yves Rodrigues, *secrétaire*
Josée Dupont, *trésorière*
Raymond Vallières, *directeur des loisirs*
Nancy Heatherington, *directrice*
Sylvie Champagne, *directrice*

Le 25 avril 1901 naissait mode le Cercle Saint-François-de

□ *Le frère Louis Gareau, c.s.v., et M. Joseph Lamothe en furent*

□ *Le Cercle était sous la supervision du supérieur de l'époque, le Père*

3. Le Cercle Saint-François-de-Sales (aujourd'hui Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.) fut fondé le 25 avril 1901 à Ville Saint-Louis ou « Mile-End » du nom de la vieille gare qui desservait la population du quartier (aujourd'hui quartier Laurier à Montréal). Il avait sa salle de réunion à l'Institution des Sourds sise, dans ce temps, au 1941, rue St-Dominique.

Le but de sa fondation était de maintenir des liens d'amitié entre les anciens élèves de l'Institution, de continuer leur formation intellectuelle et morale, de leur procurer d'agréables amusements afin de les protéger, disait-on, des dangers de la ville et de leur fournir l'occasion de s'entraider.

Source : *Archives Clercs de St-Viateur*

Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Si nos vaillants fondateurs revenaient soudainement en ce monde des vivants, il seraient sans doute étonnés de constater que le Cercle Saint-François-de-Sales a changé son nom, il y a bien des années. Cependant, leur étonnement prendrait fin bien vite en se rendant compte que si le nom a changé, les choses demeurent les mêmes.

C'était en 1899. Les intéressés à cette fondation, en ont conçu l'idée lors d'une conversation qu'ils ont eue avec le frère Louis Gareau, c.s.v., professeur, concernant un club de Toronto, composé exclusivement de sourds-muets. L'affaire semblait languir quelque peu, quand le frère Gareau, un bon jour, posa, à brûle-pourpoint, la question suivante aux intéressés : « Pourquoi ne formez-vous pas un club ? » Certes, en l'occurrence, il ne s'agissait pas d'un club de hockey, ni de baseball, car ce genre de clubs existait déjà. Il s'agissait bel et bien d'un club d'activités sociales.

Le frère Gareau a réellement été l'âme de ce mouvement en même temps que l'interprète des intéressés auprès du père Alfred Bélanger, alors directeur de l'Institution. Tous ont essuyé un refus. Le projet, pour n'avoir pas été assez mûri, n'a pourtant pas été définitivement oublié. Deux ans plus tard, une autre tentative, plus fructueuse cette fois, a été faite. Les mêmes intéressés avec le même interprète, se sont présentés chez le père Michel Cadieux, récemment nommé directeur. C'était le 25 avril 1901, jour de naissance du Centre des Loisirs et du Service Social.

Quelques jours plus tard, le 4 mai 1901, le petit journal *Le Conseiller du sourd-muet* publiait l'entrefilet suivant. On pourrait sûrement le qualifier d'acte officiel de naissance du Cercle.

> *Les sourds-muets qui se réunissent ici, tous les dimanches, ont résolu de fonder un cercle qui portera le nom de « Cercle Saint-François-de-Sales ». Le premier article des constitutions se lit comme suit : « L'objet du Cercle Saint-François-de-Sales est de fournir aux membres le moyen d'augmenter l'attrait qu'offrent leurs réunions, par l'achat de divers jeux qui répondent au goût de chacun ».*
>
> *Ce cercle n'est donc pas, pour le moment du moins, une société de bienfaisance, mais une simple association créée dans un but d'amusement. Qui sait, cependant, quel développement il pourra acquérir.*

C'était en fait le frère Louis Gareau lui-même qui se cachait derrière ce pseudonyme. Et il avait vu juste puisqu'au cours des années qui suivirent, le Centre prospéra graduellement. Pas plus qu'ailleurs, la monotonie de l'existence n'a élu domicile au Centre. On a su s'adapter à l'époque. Une énumération rapide de ses activités nombreuses et variées le prouve amplement.

Prédication dominicale, retraite annuelle, conférence Saint-Vincent-de-Paul, ligue du Sacré-Coeur, pèlerinages divers, service de préparation au mariage sont autant d'activités dont il faut attribuer soit totalement, soit partiellement le crédit au Centre.

Puis le Centre grandit en beauté et en sagesse. On fêta successivement le 25e, le 40e, le 50e, le 75e et le 90e anniversaire de sa fondation. Très bientôt, en 2001, le Centre des Loisirs deviendra centenaire. Nul doute qu'on fêtera en grandes pompes son premier siècle d'existence qui témoignera, chez les habitués de l'endroit, leur profond attachement à leur Centre. □

Cette photo représente les sept p Joseph Lamothe, 1901-1903 ; Édo Prévost, 1904-1906 ; Alfred Bo Giroux, 1907-1909 ; Hermas Onésiphore Dominique, 1910-1913

RÉAL

estement
e-Sales

les cofondateurs
Michel Cadieux, c.s.v.

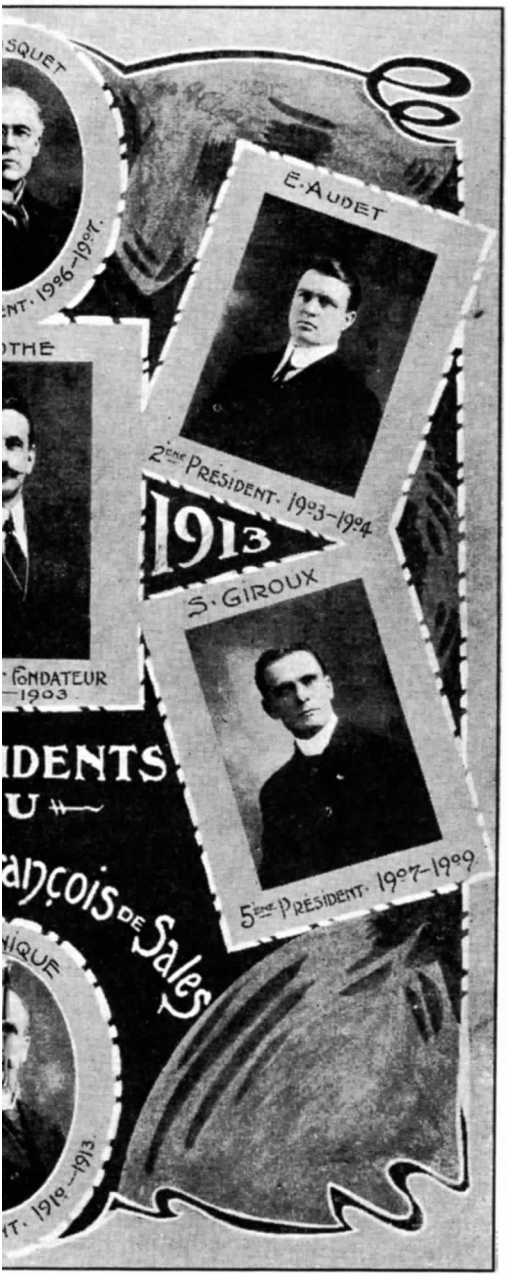

résidents de la première heure : ouard Audet, 1903-1904 ; Victor ousquet, 1906-1907 ; Stanislas Charbonneau 1909-1910 et 5.

Salle du Cercle St-François-de-Sales vers 1920. Assis, au centre, on remarque M. Joseph Lamothe, et à l'extrême gauche, M. Alfred Bousquet, membres fondateurs.

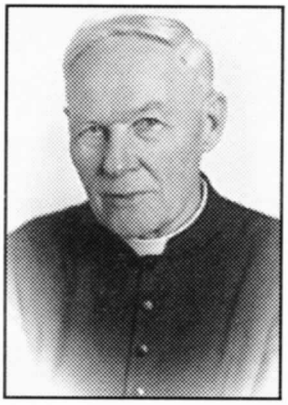

Le Révérend Père Michel Cadieux, c.s.v., directeur de l'Institution et aumônier du Centre des Loisirs et du Service Social de 1901 à 1936

Le Frère Louis Gareau, c.s.v., cofondateur et animateur du Centre des Loisirs et du Service Social jusqu'à son départ pour le Manitoba

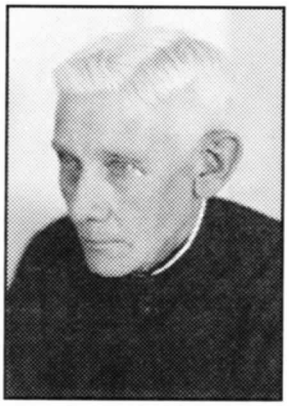

Notes biographiques du 1er président et fondateur du Cercle St-François-de-Sales

M. Joseph Lamothe, premier président et fondateur du Centre des Loisirs et du Service Social, 1901-1903, et réélu pour un deuxième mandat de 1919 à 1921.

M. Joseph Lamothe est né le 18 avril 1870 d'une audition normale. Il est devenu sourd vers l'âge de trois ans à la suite de fièvres. En 1880, à l'âge de 9 ans, il entra à l'Institution des Sourds.

Ses études élémentaires et son apprentissage terminés, il entra au *Herald* où son père était contremaître au département de la reliure. Il y travailla 13 années consécutives. À l'âge de 30 ans, il entra au service de la *Gazette* où il demeura jusqu'à sa retraite, soit le 1er janvier 1947. Il est demeuré trancheur sa vie entière.

En 1900, il épousa une sourde comme lui, Mlle Élia Martel. Il eut trois fils de ce mariage. En 1901, avec Victor Prévost, Édouard Audet, Victor Champagne, Alfred Bousquet et le Frère Louis Gareau, il fonda le Cercle Saint-François-de-Sales, aujourd'hui Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc. Il en fut le premier président (1901-1903). En 1919, il est réélu pour un nouveau mandat (1919-1921). M. Joseph Lamothe est demeuré un membre actif du Centre jusqu'à sa mort, conservant l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu. De plus, il était un fervent adepte du billard, et possédait les qualités d'un bon comédien.

Il mourut à Montréal le 9 juillet 1960, quelques mois après avoir célébré son 90e anniversaire de naissance.

La communauté sourde et malentendante rend hommage à Jean-Jacques Archambault pour son 60ème anniversaire

Allocution préparée par **Yvon MANTHA** et prononcée le samedi 8 juin 1996

La communauté sourde et malentendante ne pouvait que profiter de l'occasion que lui offre le soixantième anniversaire de naissance de Jean-Jacques Archambault pour rendre hommage comme il se doit à cet homme.

Pour bien connaître l'impact de l'implication de Jean-Jacques dans la communauté sourde, l'on doit se remémorer sa carrière.

Fraîchement sorti de l'école normale de Rigaud, Jean-Jacques était embauché, en 1959, à titre de professeur à l'Institut des Sourds de Montréal. Relevant le défi, il est rapidement tombé en amour avec le langage gestuel et son passage dans la communauté sourde deviendra ensuite l'histoire d'une vie.

Jean-Jacques ARCHAMBAULT 1968-1969

Très tôt, il s'est battu pour améliorer les conditions de vie des Sourds. Plusieurs se rappelleront l'année 1967 et les multiples démarches de Jean-Jacques pour amener ses élèves visiter l'Expo de Montréal sur une base régulière. Ce ne fut pas chose facile, mais il a tenu son bout et a gagné. Il en fut de même pour lancer les jeunes sur le marché du travail et sensibiliser les employeurs. Ce furent de belles années de lutte pour la reconnaissance des Sourds.

Les étudiants de l'ISM présents aujourd'hui peuvent témoigner de sa curiosité, de son intérêt pour la jeunesse et de ses longues conversations avec eux autour des patinoires de l'institut. Ils peuvent aussi parler de sa sévérité et de sa méthode, même si Jean-Jacques lui-même préfère se qualifier peut-être de sévère, mais plutôt de juste.

Quittant l'enseignement en 1976, Jean-Jacques s'est ensuite dirigé vers le travail social. Agent de relations humaines au *Centre de services sociaux pour handicapés auditifs*, il a travaillé sur de multiples dossiers et lois dont celles sur la protection de la jeunesse, la loi sur l'adoption et la loi des jeunes contrevenants.

Il a aussi travaillé avec des ex-détenus, s'est intéressé à la violence conjugale et aux difficiles relations des adolescents entendants avec leurs parents sourds. Préoccupé par l'équité de l'information, il a expliqué à plusieurs Sourds comment se présenter devant un avocat et a été le directeur de la défunte revue *L'Ami des Sourds*, titre que l'on peut donner à Jean-Jacques sans hésitation. Certaines préoccupations, comme la compréhension des événements par les parents sourds grâce à la présence d'interprètes à la Chambre de la jeunesse, lui ont apporté certains problèmes face à la magistrature. Sans se décourager, Jean-Jacques a continué de foncer.

Bien qu'ayant quitté son poste en 1991, le monde des Sourds n'a jamais quitté le coeur de Jean-Jacques et fait toujours partie de ses préoccupations. Ainsi, il croit que les Sourds ne doivent jamais se considérer comme des personnes de seconde classe, qu'ils doivent parler fort pour revendiquer leurs droits et continuer de lutter et de croire en ce qu'ils font pour décrocher quelques succès. À son avis, il faut prendre exemple sur Raymond Dewar: être convaincu, respectueux mais ferme et tenace.

Aujourd'hui loin des jeunes, ils l'inquiètent un peu. La fierté des années soixante est demeurée chez les adultes mais n'est pas très présente chez la jeune génération. Selon lui, il faudrait qu'un véritable leader Sourd se lève pour récupérer les jeunes. Il souhaite que le vent qui pousse actuellement sur certaines associations continue et que les jeunes, les futurs dirigeants, prennent la barre et poursuivent le combat la tête haute.

Jean-Jacques Archambault a été honoré en recevant une plaque commémorative soulignant son soixantième anniversaire de naissance - il est né le 31 mai 1936 - de la part de Monique Allard, Michel Leroux, Robert Longtin, Denis Galipeau et de nombreux amis. M. Galipeau est absent de cette photo. Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

Dommage que tu aies soixante ans et que tu ne sois pas sourd Jean-Jacques, tu aurais été parfait pour le poste, toi qui a toujours aimé te battre et nous sommes heureux que tu te sois battu pour la communauté sourde en vrai bon ami des Sourds que tu es. Dans tes actions, tu n'as jamais cherché la gloire mais toujours le bien-être des Sourds. C'est pourquoi ce soir, nous t'honorons de toute la gratitude et de tout le respect qui te reviennent de droit.

Merci d'avoir été là pour nous professionnellement, mais encore plus de continuer de partager ton expertise avec la communauté sourde.

Bon anniversaire et que les années de ta retraite t'apportent autant de satisfaction que tes années de travail ont apporté à la communauté sourde. ■

C'est avec nostalgie, et en compagnie de Jean-Jacques, que nous avons retrouvé des anciens amis des belles années soixante et soixante-dix de l'*Institution des Sourds de Montréal.*

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Président:	**Arthur LeBlanc**	*Trésorière:*	**Lucette Desrosiers**
Vice-président:	**Jacques Dufresne**	*Directrice:*	**Micheline Gauthier**
Secrétaire:	**Alain Turpin**	*Dir. général:*	**Gilles Read**

UN ORGANISME FINANCÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY Centraide

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	**10.00 $**		**28.00 $**
Couples	**18.00 $**		**50.00 $**
Membre de soutien	**20.00 $**		**55.00 $**
Étudiant(e) avec carte	**5.00 $**		---
Âge d'or individuel (55 ans)	**5.00 $**		**15.00 $**

(suite et fin)

L'animateur de la soirée, Claude Lanouette, a rendu un vibrant hommage de la part de la communauté sourde lors de son allocution à Jean-Jacques.

Photo de Lucille et Jean-Jacques Archambault prise pour la postérité.

Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

Tout un cadeau pour Jean-Jacques! Un ensemble d'hiver qui lui permettra d'apprécier ses heures de loisirs hivernaux à ski. À droite, l'on aperçoit Cécile Major, interprète de la soirée.

Un hommage apprécié

Par **Jean-Jacques ARCHAMBAULT,** collaboration spéciale

Quelle surprise que d'arriver au milieu de personnes très spéciales, venues célébrer au 7 400, mes soixante années de vie. Je me sentais marcher sur des nuages, en cette soirée du 8 juin 1996. Mais à vrai dire, je n'ai pas soixante ans, j'ai dix-huit ans avec quarante-deux ans d'expérience et tant pis pour les sceptiques!

J'ai eu beau dire que ce n'était pas nécessaire, que je n'en méritais pas tant, dans le fond de moi-même, ça me faisait chaud au coeur et mon coeur ballottait, je vous prie de me croire.

Revoir tout ce beau monde. Des gens vrais, spontanés. Je me disais: «Comme je suis fier d'avoir donné mes plus belles années à la communauté sourde». Et si c'était à refaire, je suivrais le même chemin. J'aime cette culture qu'est la culture des Sourds. Je ne me rappelle pas avoir connu des moments d'ennui avec les Sourds et je continue de proclamer haut et fort la **fierté des personnes sourdes avec leur beau langage des signes**.

Je n'ai jamais hésité à traverser une rue, une salle pour aller saluer une personne sourde présente à un événement. Je me surprends toujours à ressentir un plaisir fou en milieu sourd.

Soyez remerciés vous tous, mes amis, de me garder votre amitié.

Merci aux organisateurs de cette soirée, me dit-on pas facile à fixer vu le nombre d'activités de fin d'année, elle fut une véritable réussite croyez-moi et elle a ému le coeur du **vieux prof**...

Merci donc aux organisateurs: Robert Longtin, Monique Allard, Michel Leroux pour leur dévouement sans borne et pour les heures données.

Merci au maître de cérémonie, Claude Lanouette, toujours présent pour remplacer à pied levé Yvon Mantha.

Merci à l'interprète Cécile Major, tellement gentille et spontanée.

Je dis aussi un gros merci à Jean Goulet, Arthur LeBlanc et François Major qui ont su me rappeler de bons souvenirs.

Merci à notre photographe hors pair Jean-Marc Lachambre.

Je garde un très bon souvenir de cette soirée. La magnifique plaque orne très bien un coin de mur. Que dire du confortable ensemble d'hiver -chandail et veste- qui me permettra des heures de ski au froid. Souhaitez-moi un hiver très froid!

Merci, Merci, Merci. Je soupçonne Yvon Mantha d'être l'auteur du texte présenté par Claude Lanouette. Merci à lui, merci à tous. ■

L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.

200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) **752-1426** VOIX ou ATS

CONCENTREZ SUR UNE IDÉE

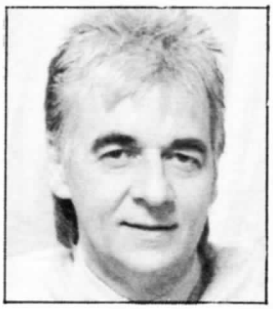

Jacques DUFRESNE
Président de l'A.S.L.

La pensée positive

Bonjour à tous,

Si vous avez recours à cette pensée, elle vous révélera la puissance qui est en vous et vous mènera sur la route de la richesse, du bonheur, du parfait équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit.

Maintenant que vous êtes convaincus de l'existence de votre puissance, je vous suggère un *Plan d'action de soixante secondes.*

Comment vous servir de votre subconscient pour rejeter la peur

Une personne sourde de mes amis me disait qu'ayant été invitée à parler au cours d'un petit banquet, elle avait été prise de panique à l'idée de discourir devant ses amis. Voici comment elle surmonta sa peur: plusieurs fois, elle se détendit dix minutes sur un canapé tout en se répétant en elle-même, lentement et positivement «Je vais maîtriser cette peur. Je la surmonte dès maintenant. Je parle avec sérénité et confiance. Je suis détendu et à l'aise». Elle mit ainsi en action une loi de l'esprit et surmonta sa peur.

Le subconscient est doux à la suggestion et la suggestion le vainc. Une personne sourde qui prend le temps de se détendre tranquillise son esprit. Les pensées de son esprit conscient pénètrent le subconscient par un processus semblable à celui de l'échange dans lequel des fluides séparés par un tissu ouvert s'interpénètrent. À mesure que ces pensées pénètrent le champ de la subconscience, elles vont porter les expériences de leur espèce.

En pratiquant cette méthode, vous aussi allez devenir équilibrés, tranquilles et impassibles. ■

L'AQIFLV, toute une équipe!

Un signe des interprètes

Louise SCHMIDT
coordonnatrice
du comité média,
AQIFLV

Des petites nouvelles

L'AQIFLV bouillonne. Elle s'active sans relâche, même durant l'été. J'ai donc plusieurs petites nouvelles et informations à vous donner concernant l'AQIFLV.

Congrès de l'AILVC'96

À Ottawa, cet été, du 1er au 4 août, l'Association canadienne des interprètes tiendra son congrès bisannuel. Plusieurs membres du conseil d'administration participeront à différents ateliers et Monique Rocheleau, notre présidente, sera présente tout au long de cette semaine. Si je me fie aux précédents congrès, les membres du c.a. reviendront sûrement avec beaucoup d'énergie et d'idées de projet.

Perfectionnement au mois d'août

Au mois de mai dernier, l'AQIFLV a offert une journée de perfectionnement à ses membres et à des interprètes non membres, portant sur le vocabulaire technique. M. Michel Lelièvre, personne ressource de ce perfectionnement, avait préparé une partie théorique et des exercices pratiques. Le nombre de participants étant limité, des interprètes ont dû être refusés. Les personnes présentes ont été enchantées de leur journée! Ce fut un vif succès.

L'AQIFLV propose donc une seconde fois l'atelier de Michel Lelièvre et ce, le samedi 24 août 1996. Encore une fois, le nombre de place sera limité. Donc les premiers inscrits seront les premiers servis...

Évaluation nationale

Le projet de l'évaluation nationale avance à grands pas. La partie écrite est pratiquement terminée. M. Patrick Boudreault et Mme Monique Rocheleau ont réalisé une bande vidéo qui servira à expliquer aux surveillants sourds les procédures pour faire passer l'évaluation écrite aux interprètes. Des personnes sourdes seront donc embauchées selon les régions d'où proviendront les demandes d'évaluation écrite des interprètes.

Ces derniers recevront un cahier qui leur permettra de se préparer à l'examen. La réalisation du cahier est achevée. Il ne reste qu'à le faire reprographier et ensuite à le vendre aux interprètes intéressées. La vente du dit cahier débutera au congrès de l'AILVC.

Évaluation provinciale

Plusieurs interprètes, soit une quinzaine, ont demandé à l'AQIFLV d'être évalué. M. Martin Asselin, coordonnateur à l'évaluation et à l'agrément de l'AQIFLV, projette d'organiser une journée d'évaluation au mois de septembre prochain.

Suite à une demande du SIVET, M. Asselin, en collaboration avec des interprètes et des personnes sourdes anglophones, travaillera à l'élaboration d'une évaluation similaire pour les interprètes ASL/anglais. Il doit, pour commencer, constituer un comité de travail.

Assemblée annuelle de l'AQIFLV

Le conseil d'administration a commencé à préparer l'assemblée générale annuelle. Il a été prévu de faire des ateliers durant l'avant-midi et l'assemblée en après-midi. En ce qui a trait aux ateliers, plusieurs propositions sont sur la table. Le tout se déroulera en une seule journée, soit samedi le 26 octobre 1996 et probablement dans les locaux de l'I.R.D. Mais nous vous le confirmerons ainsi que les thèmes des ateliers qui seront retenus.

De plus, comme à chaque année, quatre personnes terminent leur mandat au C.A.. Des élections auront donc lieu.

Nous espérons vous voir en grand nombre et nous vous souhaitons d'ici là, une belle fin d'été et de bonnes vacances. ■

Assemblée générale et élection du Conseil d'administration de l'Association des Sourds de Lanaudière

Par **Yvon MANTHA,** collaboration spéciale Photographe: **André LARIVIÈRE**

L'assemblée générale de l'*Association des Sourds de Lanaudière* s'est tenue samedi le 1er juin dernier à Joliette, à la salle *Le Murmure*. Près de quarante personnes sont venues assister à cette réunion.

Voici la liste des officiers pour l'année 1996-1997:

Serge Soulières,	*président*
Richard Geoffroy,	*vice-président*
Jocelyn Dubeau,	*secrétaire*
Noëlla Picard,	*trésorière*
Jacques Dufresne,	*administrateur*
Claire Bélanger,	*administratrice*
Rock Bérubé,	*administrateur* ■

Sur la photo, nous voyons le nouveau conseil d'administration pour l'année 1996-1997. Dans l'ordre habituel: Serge Soulières, Richard Geoffroy, Noëlla Picard, Jocelyn Dubeau, Jacques Dufresne, Claire Bélanger et Rock Bérubé.

Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

31 juillet au 3 août 1996
15ième Championnat (masculin) et
8ième (féminin) national de balle-lente des sourds à Edmonton, Alberta

23 août 1996
Inscription des activités de badminton pour la saison d'automne 1996.

Pour information: Tél.: **(514) 252-3069** / Fax: **(514) 251-8038 / SRB: 1-800-855-0511**

LE SOUS-TITRAGE EN TEMPS RÉEL

Les résultats du sondage

Par **Claire YELLE**, coordonnatrice chez Waite & associés

Les abonnés de *Voir Dire* ont trouvé dans leur dernier numéro une feuille détachée préparée par Waite & associés. Il s'agissait là d'un sondage visant à recueillir des réponses à nos interrogations et visant à nous aider à poursuivre notre démarche en vue d'offrir le sous-titrage en temps réel aux télédiffuseurs.

Les réponses à notre petit questionnaire nous indiquent que:

1. Tous aiment lire les sous-titres lorsqu'ils regardent la télévision.
2. Tous ne savent pas que lorsqu'une émission est préparée à l'avance, le sous-titrage est également préparé à l'avance.
3. Tous ne savent pas que lorsqu'un événement est en direct, il est impossible de préparer le sous-titrage à l'avance.
4. Tous ne savent pas que seule une sténotypiste peut remplir la tâche de sous-titrage car elle écrit en même temps que l'émission se déroule.
5. Tous ne savent pas que Waite & associés a sous-titré en direct et en temps réel, les Internationaux de tennis masculins diffusés en juillet dernier.
6. Tous ne savent pas que d'avoir sous-titré une tel événement sportif constituait une première mondiale en français.
7. Tous nous appuient dans notre démarche en vue d'offrir le sous-titrage en temps réel en français aux télédiffuseurs.

Voici quelques commentaires que nous avons reçus et les réponses qui les accompagnent:

- À la troisième question, un répondant nous a demandé: «Ils le font en anglais, pourquoi pas en français?».

Réponse: C'est Madame Valéry Waite, présidente de Waite & associés, qui fait elle-même, depuis 1986, le sous-titrage en temps réel en anglais. Tout ce qu'elle écrit en sténotypie est sous-titré en même temps pour les téléspectateurs qui regardent l'émission de télévision.

Cependant, elle doit se préparer à l'avance au contenu, c'est-à-dire au sujet dont on parlera, principalement pour bien connaître les noms propres, les noms géographiques et toutes les informations pertinentes qui seront mentionnées dans l'émission. Les noms spécifiques sont préalablement codés dans le dictionnaire sténo et lorsque Mme Waite tape sur sa machine, les mots codés apparaissent à l'écran grâce au logiciel de transcription intégré dans son ordinateur. Un dictionnaire sténo peut contenir environ 200 000 entrées.

- À la cinquième question: «Et le sous-titrage fut très apprécié. Pourquoi ne pas continuer?»

Réponse: Il nous fait grand plaisir de savoir que le sous-titrage fut très apprécié. Pourquoi ne pas continuer? Chez Waite & associés, nous ne demandons pas mieux. Les télédiffuseurs savent que le service existe et qu'il leur est offert.

- À la septième et dernière question: «Oui, à 200 %!»

Réponse: L'un d'entre vous nous appuie à 200 %. Nous espérons que tous les membres de votre communauté partagent le même enthousiasme.

La gagnante du concours

La personne qui a gagné un abonnement d'un an à la revue *Voir Dire* est Madame Maryse St-Cyr de Magog. Félicitations et merci à tous d'avoir participé au sondage.

Commentaires et suggestions

Vous savez probablement que Waite & associés a sous-titré le film *L'Opus de M. Holland* et l'a présenté le 10 mai dernier à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM. Nous aimerions recevoir vos commentaires sur l'événement, qu'ils soient positifs ou négatifs. Cela nous permettra de mieux saisir encore vos besoins et vos attentes en matière de sous-titrage. Pour nous rejoindre, il y a trois façons:

Téléphone: **(514) 388-1888** / Télécopieur: **(514) 858-0533**
ATS: **(514) 858-0530** ■

CONTRE LA RÉGIE DU LOGEMENT

Le CCSMM et M. Hector Legacé, triomphent au Tribunal des droits de la personne

En mai dernier, le juge Michaël Sheehan, du *Tribunal des droits de la personne* a rendu un jugement disant que la *Régie du logement* a exercé de la discrimination fondée sur la langue et sur le handicap en contravention avec la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec en ne fournissant pas d'interprète à une personne sourde.

Le juge a aussi ordonné à la Régie de fournir à l'avenir, à ses frais, les services d'un interprète en langue des signes à la communauté sourde gestuelle du Québec pour tous les services judiciaires qu'elle offre habituellement au public. Le Tribunal souligne que la Régie ne peut prétendre offrir ses services au public sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la langue si elle ne permet pas à une personne sourde de se faire comprendre par la Régie lors d'audience. De plus, le juge affirme que la Régie exerce de la discrimination basée sur le handicap en refusant de payer à une personne sourde gestuelle les services d'un interprète en langue des signes et qu'il n'appartient pas aux personnes handicapées d'assumer seules tous les coûts et toutes les conséquences de l'utilisation de moyens pour pallier à leur handicap.

Ce jugement fait suite à la cause Hector Legacé. En effet, M. Legacé, était assigné à la Régie les 28 mars et 6 juin 1994, dans le cadre d'une demande de résiliation de bail, d'éviction et de recouvrement d'arrérages de loyer. M. Legacé ne pouvait se présenter à la Régie, contester les demandes ou faire valoir des moyens de défense sans l'aide d'un interprète puisqu'il ne connaît que la langue des signes du Québec.

C'est avec l'aide du *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain* (CCSMM) que M. Legacé a tenté de plaider sa cause auprès de la Régie mais sans succès. Toujours assisté du CCSMM, M. Legacé a porté plainte à la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* qui refuse la demande. Le CCSMM dépose alors une plainte au *Tribunal des droits de la personne.*

Le Tribunal conclut en disant que le refus de la Régie compromet sérieusement l'accès de M. Legacé et des personnes de la communauté gestuelles en général à ses services. La fourniture des services d'interprètariat pour permettre à une personne sourde gestuelle d'être entendue et comprise constitue une simple mise en oeuvre par la Régie de son obligation d'assurer à toute personne, en pleine égalité, une audience publique et impartiale de sa cause par un tribunal indépendant.

Le juge Sheehan ajoute que le droit aux services gratuits d'un interprète devant la Régie du logement découle du droit qu'a tout judiciable d'avoir accès aux salles d'audiences et d'y obtenir, sans discrimination, tous les services qui y sont disponibles. La régie doit donc accommoder M. Legacé en lui fournissant gratuitement les services d'un interprète.

Le Tribunal précise que le jugement ne signifie pas que toute personne dont la langue maternelle ou l'origine ethnique est différente de celle du régisseur, a droit à l'assistance gratuite d'un interprète. L'exercice du droit n'est pas automatique et dans chaque cas, la nécessité de l'interprète et la bonne foi dans la demande d'assistance devront être vérifiées.

Source: **Communiqué du TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE**, *Mai 1996.* ■

À LOUER

Grand 1 1/2, meublé à neuf disponible pour une personne de préférence retraitée. Situé dans un secteur recherché, près de l'autobus et du centre d'achats. Il faut voir. L'électricité et le chauffage sont inclus. 300 $ par mois. Pour information, contactez Bernadette Leblanc au **(514) 661-3714** avec le SRB. ■

AIM CROIT

Colette BÉCHARD
Responsable
PDA - AIM CROIT

EMPLOI - CONSEIL

Le maintien de l'emploi

Il y a des gens qui gardent le même emploi presque toute leur vie, mais cela est de plus en plus rare. Pourquoi certaines personnes conservent-elles longtemps leur emploi alors que d'autres ne le font pas? L'on peut quitter un travail parce qu'il ne répond pas à l'une ou à plusieurs de nos valeurs.

La première raison qui motive les gens à travailler c'est, vous l'aurez deviné, le salaire ou l'argent. C'est ce salaire qui rend une personne autonome financièrement et qui lui permet d'avoir un pouvoir d'achat. Le travail, c'est aussi faire quelque chose d'utile, de rendre un service qui, en échange, est source de salaire... et d'avantages.

Pour certaines personnes, le travail est une obligation pleine de contraintes. Pour d'autres, il s'agit d'une activité que l'on accomplit tout en y retirant une satisfaction personnelle qui donne le goût de continuer.

Prenons le cas de Marcel. Ce dernier a décroché au secondaire. Il a fait le choix d'aller travailler plutôt que de poursuivre ses études. Il a eu quatre emplois différents durant les trois dernières années. Il a été journalier cinq mois dans un restaurant au salaire de 6 $ l'heure, puis journalier quatre mois dans une entreprise de recyclage au salaire de 8 $ l'heure. Ensuite, il a été manutentionnaire six mois dans une entreprise d'alimentation à 7 $ de l'heure puis un an emballeur sur une chaîne de production à 6,75 $ l'heure. Entre ses emplois, il a connu plusieurs mois d'assurance chômage qu'il reçoit d'ailleurs depuis huit mois.

Pourquoi Marcel ne garde-t-il pas ses emplois? Il est parti du restaurant parce qu'il trouvait son salaire insuffisant. Lorsqu'il travaillait au recyclage, son salaire était plus élevé mais il n'aimait pas l'environnement ni les tâches. Son travail s'en est ressenti et après trois avertissements, il fut congédié. Le poste de manutention était plus intéressant mais plus routinier. Il a changé d'emploi pour rejoindre un ami dans l'emballage mais, après un an, il s'est disputé avec son ami et a quitté l'emploi.

Marcel est-il victime des circonstances? Est-il malchanceux? Contribue-t-il un peu à son malheur?

Marcel a vu beaucoup de contraintes dans l'ensemble de son expérience: les horaires ne lui plaisaient pas vraiment, il n'aimait pas l'autorité, il manquait de liberté, etc.. Certains des postes qu'il a occupés connaissaient un haut taux de roulement -changement fréquents d'employés- et des risques de travail de toutes sortes. Marcel avait un net problème de motivation. Il s'est souvent absenté du travail se déclarant malade, en panne ou avec une urgence à régler. Seuls ses loisirs et sa vie familiale étaient de quelque intérêt. À cause de son mauvais rendement au travail, Marcel a accumulé de mauvaises références lui rendant difficile l'accès à des emplois plus intéressants. Il a peu de formation et son expérience de travail ainsi que ses mauvaises références ne lui sont d'aucun secours face à un éventuel employeur.

Ce qui aiderait Marcel, ce serait de trouver un emploi en lien avec ses valeurs et ses besoins. Pour lui, l'emploi idéal serait de faire des tâches qui lui plaisent, d'avoir un poste reconnu et un salaire convenable.

Parfois, ce qui fait en sorte que les gens demeurent à un emploi est l'environnement et les avantages qu'ils en retirent tels un sentiment d'appartenance, de la fierté, un statut social ou du prestige. Lorsqu'un travail n'apporte pas de motivation ni de satisfaction personnelle, il n'a aucun sens. On le quitte ou l'on cherche à y trouver un sens.

Autre exemple. Il y a plusieurs années, Rose a terminé un cours de niveau secondaire professionnel en entrée de données - keypunch. Elle a travaillé près de dix ans dans ce domaine pour finalement être mise à pied à cause de changements technologiques qui permettent aux entreprises d'aujourd'hui d'améliorer leur rentabilité. Au départ, elle ne voyait pas ces changements comme constituant une amélioration puisqu'elle était apte à poursuivre ses fonctions. Les nombreuses améliorations apparues dans le secteur de l'informatique ont toutefois vite fait en sorte que Rose fut dépassée, ne maîtrisant pas les nouvelles connaissances nécessaires pour assumer un poste similaire dans une technologie nouvelle. Elle se rendit donc à l'évidence. Il fallait qu'elle se recycle, se perfectionne ou qu'elle change de domaine si elle voulait avoir des chances de réintégrer le marché du travail.

Rose aime le travail de bureau et s'y sent à l'aise. Elle décide donc de prendre un cours en bureautique. Plusieurs mois s'écoulent après sa formation avant qu'elle ne puisse être embauchée pour faire à nouveau de l'entrée de données. Son contrat est d'une durée de trois mois, l'équipe apprécie son travail et son superviseur la réembauche pour du travail général de bureau. On lui mentionne alors que la polyvalence est importante dans ce type d'entreprise. Les employés qui sont capables d'occuper plusieurs fonctions ont de meilleures chances de demeurer à l'emploi de l'entreprise.

Suite à ces informations, Rose se met à évaluer toutes les possibilités d'améliorer sa situation. Elle aime les chiffres, elle est organisée, ordonnée et curieuse. Elle a le goût d'apprendre de nouvelles choses et accepte de faire des efforts.

Au travail, elle participe à l'inventaire et décide d'approfondir ses connaissances du système de gestion informatisé. L'on remarque vite son intérêt et sa capacité d'intégration. Puis, une opportunité se présente. L'entreprise offre à Rose la possibilité de continuer à s'occuper de la gestion de la marchandise. À ce poste, elle vérifie les stocks, prépare les bons de commande, fait du travail de bureau et collabore avec deux chefs de département. Elle se sent impliquée dans son travail, aime l'entreprise et l'environnement, prend des initiatives personnelles pour améliorer son travail et le rendre plus efficace. Elle refuse de rester passive et a le goût de relever des défis et d'atteindre des objectifs. Lorsqu'elle réussit, elle est fière de son travail et a le sentiment d'avoir accompli quelque chose.

Critères d'embauche

Les trois critères sur lesquels se base un employeur pour embaucher un candidat sont: l'expérience, la formation et l'attitude. Ce sont ces mêmes aspects que chaque personne se doit d'améliorer, même lorsqu'elle possède un emploi. Se former, se perfectionner, acquérir de l'expérience et se montrer motivé dans son travail sont des activités majeures pour le maintien en emploi. Il s'agit de s'ajuster constamment afin de conserver ses compétences à jour et utiles pour le travail. En fait, c'est notre responsabilité de demeurer compétitif. Nous devons être les premiers à se soucier de notre avenir. Bonnes vacances à tous et à la prochaine! ■

PROTHÈSES AUDITIVES

Ordre des Audioprothésistes du Québec

Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE

Santé-Sourds naturelle du Québec

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER

Naturopathe

Pourquoi devient-on malade?

La maladie survient lorsque le corps crie au secours et qu'il a besoin que l'on fasse le ménage. Prenons par exemple une automobile. Vous achetez une voiture neuve et, si vous voulez continuer à bien l'entretenir, vous faites effectuer les changements d'huile, la vérification régulière, les petites réparations et vous la faites laver. De cette manière, votre auto restera toujours propre, belle et solide. Elle aura longtemps l'air d'une voiture neuve et pourra durer environ dix ans. Si vous l'avez négligée et mal entretenue, elle s'usera et rouillera plus rapidement, ses réparations seront plus coûteuses, sa durée de vie plus courte et vous en serez déçu.

Il en va de même pour la santé du corps. Pour vivre en santé, quatre choses sont importantes: l'alimentation santé, la pratique sportive, un esprit positif et un environnement sain. Donc, ce n'est pas seulement l'alimentation qui prime dans la santé, c'est un amalgame de quatre éléments essentiels.

Lorsque l'on ne se préoccupe pas de sa santé, le corps s'encrasse avec les mauvais aliments, subit les contrecoups du manque d'activités sportives, du stress et de la pollution de l'environnement et finit par crier au secours en devenant malade. En fait, la maladie est très utile pour nous avertir que notre corps a besoin qu'on en fasse le ménage. Parce que l'on est malade et que l'on souhaite guérir, l'on va prendre le temps de se reposer, l'on va mieux manger, etc. Lorsque l'on prend soin de son corps, l'on vit mieux, l'on se sent mieux, l'on est moins souvent malade qu'avec un corps qui subit de mauvaises habitudes de vie.

Certaines personnes répandent la rumeur qu'être végétarien signifie ne jamais être malade. C'est faux. Même les végétariens sont malades de temps à autre, mais moins que ceux qui ne surveillent pas leur santé.

Lorsque l'on mange mieux, notre corps profite des bonnes vitamines et des bons minéraux qui aident à nettoyer notre corps et à le garder en santé. Prenons l'exemple d'une maison. Elle a besoin d'être nettoyée n'est-ce pas? On y fait régulièrement le ménage, le lavage, le nettoyage, l'on y met de l'ordre, etc. Si l'on ne fait pas le ménage de la maison, que se passera-t-il? Elle deviendra très sale et mal entretenue, elle deviendra fragile, cassante et les insectes iront s'y loger. Ce sera salaud. C'est pour éviter de telles choses qu'on y fait le ménage. On met les déchets aux vidanges et la maison est enfin propre, on s'y sent bien.

Il en va de même avec le corps. Ce dernier s'encrasse avec les polluants de l'air, l'alimentation non naturelle, le manque d'exercice qui aide à éliminer les déchets et le stress qui contribue à accumuler les toxines. Le corps encrassé décide de faire le ménage en produisant une grippe, un rhume, une gastro-entérite, etc. Il est normal que le corps ne veuille pas garder ces toxines et devienne malade pour s'en débarasser. Lorsque les toxines sont éliminées, le corps devient propre et la maladie est guérie.

La maladie est normale et protège le corps. Une grippe par année est normale, trois c'est un peu trop. Si le corps est souvent malade, il faut en vérifier les causes: mauvaise alimentation, repas mal équilibrés, manque d'activitiés sportives, environnement malsain, stress, etc. En trouvant les causes de la maladie, l'on est en mesure de les corriger et de rétablir la santé.

Des maladies plus graves telles que le cancer, les tumeurs, les kystes et les troubles digestifs sont fréquemment présentes chez les personnes qui ne prennent pas soin de leur corps et de leur santé. Elles n'écoutent pas leur corps ou abusent des médicaments prescrits par les médecins.

Prenons l'exemple suivant:

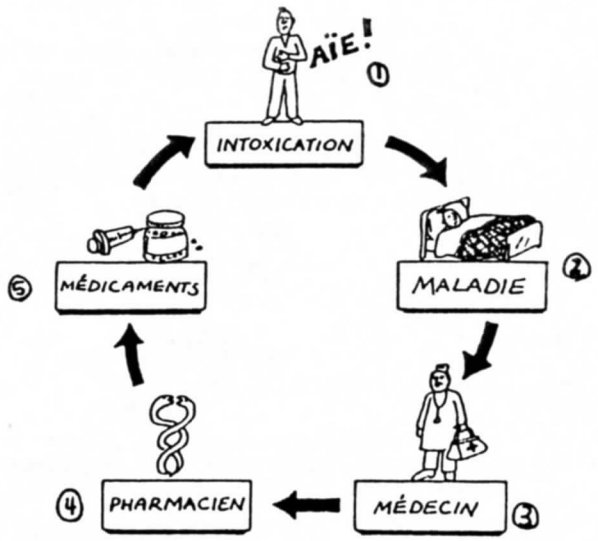

1- La personne est malade parce que son corps est encrassé. Son corps a beaucoup de déchets, de toxines. On dit qu'il est intoxiqué. Le corps a mal.

2- La personne devient malade. Si elle se repose et mange mieux, elle guérira plus vite. Elle croit que seul un médecin peut lui prescrire un remède miracle.

3- La personne malade consulte un médecin pour un remède miracle parce que, tout comme dans notre société, elle veut guérir rapidement parce qu'elle est pressée.

4- La personne achète le médicament chez le pharmacien.

5- La personne prend les médicaments chimiques qui visent à arrêter la maladie. Mais les médicaments ne nettoient pas le corps. Le corps n'a pas fini de faire le ménage et de se débarasser des toxines qu'il contient. La personne se croit guérie mais la maladie revient un peu plus tard parce que le corps veut faire le ménage à nouveau. Et l'on reprend au numéro un. C'est un cercle vicieux qui tourne indéfiniment de un à cinq. Et plus la personne prend des médicaments, plus son corps devient encrassé et plus il sera encrassé, plus les maladies deviendront graves et sérieuses comme c'est le cas avec le cancer.

Pour plus d'informations sur l'amélioration de la santé, communiquez sans gêne avec Marie-Hélène Boulanger, naturopathe au **(514) 278-3826** avec les services du Relais Bell **1-800-855-0511** ou au **(514) 628-0935** ATS. Bienvenue et au plaisir de vous aider. ■

L'ÉTAPE *Bientôt 20 ans ! à votre service*

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

801, rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal, Québec
H2L 1K7
Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Administré par L'Association LA BOURGADE inc

Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

65 Castelnau Ouest, bur. 358
Montréal, Québec H2R 2W3
(514) 278-3826 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 628-0935 URGENCE

*par l'entremise du Service Relais Bell, **1 800 855-0511** pour les entendants

Nouvelles du CLSM

Par **Carmen GRISÉ**, présidente

Grande soirée des sportifs, le 4 mai 1996

La période de l'été approche à grand pas, mais avant qu'elle n'arrive, il fallait en finir avec les activités sportives hivernales, les tournois de quilles, de dards, de sacs de sable et bien d'autres aussi. Toutes ces activités ont donc été couronnées par la grande soirée des sportifs.

Les membres de certains groupes ont participé à la préparation des repas du mardi soir et tout s'est terminé sur une note très joyeuse.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la dernière activité de la ligue de quilles des personnes de l'Âge d'or. J'en profite pour vous faire savoir que l'équipe gagnante de cette année était celle du capitaine Jean-Paul Groulx, composée de Carmen Plante, Suzanne Rhéaume, Lucienne Brisebois, Simone Lachance. Cette équipe a remporté le championnat de la saison ainsi que les éliminatoires.

Il ne faudrait pas non plus oublier les jeunes sportifs qui, grâce à leur courage et à leur persévérance ont finalement atteint leur but et remporté la victoire.

Vingt-septième couronnement de la Reine des mères

Pour couronner toutes les activités hivernales, il y eut, le 11 mai dernier au CLSM, une grande fête pour le couronnement de la Reine des mères. Neuf mères étaient mises en candidature. Quatre furent éliminées, il en restait donc seulement cinq en lice. Le couronnement fut un moment émouvant. C'est à Madame Yvette Lavergne qu'est revenu l'honneur d'être couronnée Reine des mères. En plus, elle reçut un gros bouquet de fleurs ainsi qu'un montant d'argent. On peut la voir toute rayonnante sur les photos ci-contre.

La fête s'est clôturée par un buffet avec dégustation de vins et fromages ainsi qu'un merveilleux gâteau. Nous avons tous grandement apprécié cette soirée.

Les activités d'été

Bien sûr, il aura des activités cet été. Au moment de lire ces lignes, nous serons déjà allés au Casino de Hull le 19 juin et aurons profité du trajet en autobus pour faire un arrêt à plusieurs sites historiques.

Dans un projet *Voir Dire*, nous vous ferons un compte rendu, avec photos, des autres activités qui se dérouleront durant l'été.

Je souhaite à tous et à toutes de passer de merveilleuses vacances. Soyez prudents dans toutes vos activités et tous vos déplacements. ■

Margarita ~Dynasty~

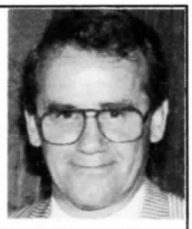

Si vous souhaitez visiter l'île de Margarita au Venezuela, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous aider à faire de vos vacances un souvenir inoubliable. Nos prix sont imbattables.

Pour plus d'informations touristiques sur l'île de Margarita, veuillez contacter A. Vézina aux numéros suivants :

(514) 323-9437 ATS / **(514) 728-2828** voix, demandez Solange
(514) 323-6057 télécopieur

Le 11 mai dernier, lors du vingt-septième couronnement de la Reine des mères, Madame Yvette Lavergne reçut l'immense honneur d'être consacrée reine. On la voit au centre, entourée des duchesses.

Voici les membres de l'équipe gagnante des petites quilles de l'Âge d'Or. Dans l'ordre habituel: Marie-Emma Montbleau, présidente de la ligue, Jean-Paul Groulx, capitaine, Lucienne Brisebois, Simone Lachance, Carmen Plante et Suzanne Rhéaume. Photographe: **Alain EL MALEH**

Voici l'équipe championne de l'activité des sacs de sable.

L'équipe championne de dards.

Voici le groupe de participants aux activités hebdomadaires de la ligue des petites quilles de l'Âge d'or.

(suite et fin)

Les membres de l'équipe des Flyers, les champions du hockey-orange.

L'équipe championne de hockey cosom, les Tyson's.

Décès, naissances, etc.

Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Décès

À Longueuil, le 18 février 1996, est décédée Gilberte G. Labbé à l'âge de 88 ans. Elle était la belle-soeur de Lucille Labbé.

À L'Isletville, le 10 mai 1996, est décédé Philippe Labbé à l'âge de 80 ans. Il était le frère de Lucille Labbé.

Le 21 mai 1996 à l'âge de 69 ans, est décédée Jacqueline Montpetit Boland. Elle laisse son frère sourd Édouard Montpetit.

Au Manoir Cartierville, le 28 avril 1996, est décédée Madeleine Paquette à l'âge de 83 ans.

À Québec, le 11 juin 1996, est décédé Réjean Jacques à l'âge de 59 ans après une longue maladie. Il laisse son beau-frère Gérard Morin de St-Georges de Beauce.

Nos sincères condoléances!

50e anniversaire de mariage

Félicitations à M. Maurice St-Laurent et Juliette Forcier qui ont célébré leur 50 ans de mariage, le 25 mai 1996.

Naissances et baptêmes

À Boisbriand, Daniel Olivier Boulanger Trottier est né le 31 mars 1996, 2e enfant de Marie-Hélène Boulanger et Daniel Trottier. Il a été baptisé le 12 mai 1996.

À St-Joseph du Lac, Julien est né le 21 mars 1996, 1er enfant de Renée Allard (entendante) et Ronald Théoret. Il a été baptisé le 26 mai 1996.

Félicitations aux heureux parents!

Mariage de Mme Georgette Grenier et de M. Christian Dion

Un événement rare dans l'histoire d'un centre d'hébergement s'est déroulé samedi le 16 mars dernier. En effet, une soixantaine d'invités composés de membres de famille, de résidents et de membres du personnel ont assisté au mariage de Mme Grenier et de M. Dion, résidents du Manoir Cartierville.

L'Abbé Paul Leboeuf a officié la cérémonie, assisté de Stéphanie Turcotte qui interprétait pour M. Dion qui présente une surdi-cécité. Mme Grenier est une personne sourde qui a été usagère du Centre de jour Roland-Major il y a quelques années.

Suite à la cérémonie religieuse, le couple et les invités ont été invités à partager un repas préparé par le service alimentaire de l'établissement. Des éloges d'admiration ont entouré le magnifique gâteau de Mariage préparé par le cuisinier Mac-Antoine.

Nos voeux de bonheur aux jubilaires et un gros merci aux membres du personnel de l'unité pour le temps consacré à l'organisation de ce grand moment dans la vie du couple. ■

Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: **1 (819) 694-0292** (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Suzanne Rivard, *présidente et directrice générale*
Annette Gingras, *vice-présidente*
Linda Lessard, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*
Richard Gingras, *administrateur*

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
ATS: (514) 277-4050 *(pour les membres)* / **ATS: (514) 271-4317** *(pour le bureau des officiers)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1996-97

Présidente:	Çarmen Grisé-Jalbert	**Directeur des sports:**	Éric Morel
Vice-président:	Éric Guindon	**Directrice des membres:**	Nathalie Gagnon
Secrétaire:	Guy Fredette	**Directeur des jeunes:**	Alain Elmaleh
Trésorier:	Gilles Gravel	**Directeur de la culture:**	Poste vacant
Directeur des loisirs:	Jean-François Joly	**Directeur de l'âge d'or:**	Réjean Brisebois

LOISIRS - SPORTS - CULTURE

La 13e édition du Défi sportif pour les athlètes handicapés couronnée de succès

Par **Jean ALLARD,** coordonnateur aux communications — Reportage photographique de **Guy FREDETTE**

La 13e édition du Défi sportif qui se tenait du 24 au 28 avril dernier a couronné des athlètes de marque dans douze disciplines.

Cet événement unique en Amérique a rassemblé plus de 1 100 athlètes handicapés provenant des quatre coins du Québec, du Canada, des États-Unis, de la France et de la Suisse. Ces athlètes ayant une déficience physique, intellectuelle, visuelle, auditive ou psychique se sont affrontés dans les douze disciplines suivantes: basket-ball, rugby, tennis, goalball, hockey cosom, natation, soccer, athlétisme, course sur route, boccia, vélo-tandem et volley-ball.

Nouveauté cette année, le hockey cosom-auditif avait deux équipes féminines du *Centre des loisirs des sourds de Montréal* (CLSM) qui ont offert de très belles performances. L'équipe de Gina Hébert a remporté l'or, laissant l'argent à l'équipe de Nancy Hébert. Les meilleurs marqueuses étaient Alice Dulude, et Carmen Marquès. Chez les hommes, les Nike Tyson's ont gagné devant les Graval Bay avec comme marqueurs importants David Gaboury et Kevin Carou Guérin.

Le Défi sportif, par son volet compétitif, autant que par son volet participatif, favorise la prise en charge des athlètes hadicapés, leur permet de prendre une place de choix dans la société et de dépasser les limites de leur handicap. Comme le disent si bien Yvon Deschamps et Patrick Huard, les porte-parole de l'événement: «Ça c'est du sport!».

Pour plusieurs athlètes participant, le Défi sportif était une étape ultime avant les Jeux Paralympiques d'Atlanta qui se dérouleront du 15 au 27 août prochain. Pour ce qui est de la prochaine édition du Défi sportif, les préparatifs reprendront dès l'automne et le rendez-vous sportif annuel s'inscrira à l'agenda du 23 au 27 avril 1997. ■

L'équipe masculine gagnante du tournoi, l'équipe Nike-Tyson's CLSM, dans l'euphorie totale!

Une nouveauté au Défi sportif cette année: deux équipes féminines ont pris part aux compétitions de hockey cosom-auditif.

Le Défi sportif est toujours une compétition des plus attendues pour le *Centre de loisir de Sourds de Montréal.*

Groupe de marqueurs bénévoles chargés des points. Debout, l'on voit Julie Plamondon, interprète et Guy Fredette, représentant des équipes du CLSM.

Les membres de l'équipe CLSM-Nancy Hébert, grande gagnante du tournoi, reçoivent leur médailles des mains de Judy Richards.

Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: **(514) 227-5177** Tél.: **(514) 765-0823**

(suite et fin)

De gauche à droite: Huguette Caron, interprète, Judy Richards, porte-parole, Guy Fredette, représentant des équipes du CLSM au Défi sportif, Linda Roy, responsable des loisirs handicapés à la Régionale Ville de Montréal.

Résultats par équipe

Hockey cosom Auditif - Femme

CLSM (Gina Hébert)	3	CLSM (Nancy Hébert)	1

Hockey cosom Auditif - Femme

Parties par pool

CLSM (Gina Hébert)	2	CLSM (Nancy Hébert)	0
CLSM (Gina Hébert)	2	CLSM (Nancy Hébert)	2

Hockey cosom Auditif - Femme

Résultat par compteur

No	Joueur	Équipe	Points	Fautes
5	Alice Dulude	CLSM (Gina Hébert)	2	1
10	Carmen Marquès	CLSM (Nancy Hébert)	2	1
7	Guylaine Boulanger	CLSM (Gina Hébert)	1	0
10	Julie Laroche	CLSM (Gina Hébert)	1	0
2	Valérie Lafortune	CLSM (Nancy Hébert)	0	1
5	Marie-Claude Tremblay	CLSM (Nancy Hébert)	0	4
7	Luisa Attisano	CLSM (Nancy Hébert)	0	3
8	Julie-Moon Tremblay	CLSM (Gina Hébert)	0	2
9	Linda Chevrette	CLSM (Gina Hébert)	0	1

Résultats par équipe

Hockey cosom Auditif - Homme

Nike-Tyson's CLSM	4	Graval Bay CLSM	2

Hockey cosom Auditif - Homme

Parties par pool

Graval Bay CLSM	4	Nike-Tyson's CLSM	1
Graval Bay CLSM	0	Nike-Tyson's CLSM	1
Graval Bay CLSM	1	Nike-Tyson's CLSM	3

Hockey cosom Auditif - Homme

Résultat par compteur

No	Joueur	Équipe	Points	Fautes
9	David Gaboury	Nike-Tyson's CLSM	2	0
9	Méric	Graval Bay CLSM	2	0
11	Kevin Carou Guérin	Nike-Tyson's CLSM	2	2
4	Patrick Beauchamps	Nike-Tyson's CLSM	1	4
6	Francis Leblanc	Graval Bay CLSM	1	0
34	Benoît Landreveille	Graval Bay CLSM	1	0
99	Éric Morel	Graval Bay CLSM	1	3
0	Scott Tager	Graval Bay CLSM	0	2
7	Marc Brunel	Nike-Tyson's CLSM	0	1
77	Richard Cameroun	Graval Bay CLSM	0	1

MICHEL GRENIER — ROSAIRE GRENIER

(514) 477-1362 voix — (514) 477-0380 ATS

Armoires de
Cuisine R.M.

1363, WEST MASCOUCHE, QUÉBEC J7L 2N4

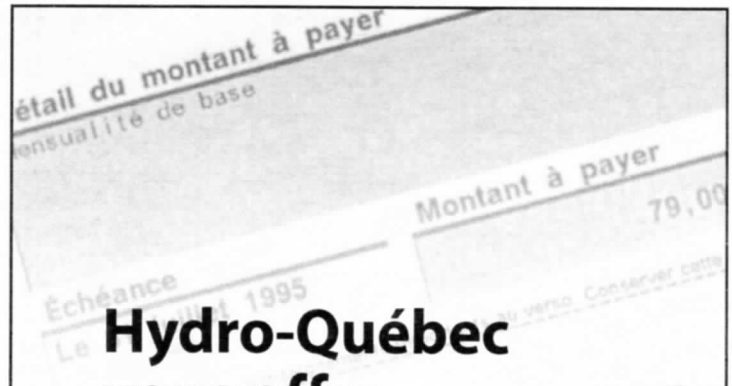

Hydro-Québec vous offre des *services adaptés* à vos besoins.

Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.

Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.

Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443.**

Hydro Québec

Louise lors de sa première victoire au Championnat canadien de curling des Sourds en 1991 qui s'est tenu à Banff, en Alberta.

Les nouvelles de l'Ouest 1979-1996, c'est déjà bien

Par **Paul et Louise ARCAND,** collaboration spéciale

Vous êtes peut-être surpris d'entendre parler de nous après un long silence de notre part, nous qui vivons dans un coin enchanteur de l'Ouest. La Colombie-Britannique a attiré des immigrants venant de partout. Quatre-vingt-douze ethnies différentes s'y côtoient. Ouf! À notre avis, ce sont les asiatiques qui forment l'ethnie la plus imposante et qui semble la plus à l'aise ici à cause du climat. À Richmond, où nous vivons, presque la moitié de la population est asiatique.

En Colombie-Britanique, nous nous sommes enrichis de multiples expériences, nous avons beaucoup travaillé, nous ne nous inquiétons pas, même que nous nous débrouillons bien malgré la nostalgie et participons même à des activités sociales, sportives et culturelles.

Culture

La *Société culturelle des Sourds de C.B.* était plutôt inactive depuis 1981. Nous nous sommes impliqués et avons réussi, entre 1982 et 1990, à former des officiers qui occupent toujours des postes au conseil d'administration. Louise est directrice de la publicité et Paul est président. Faire revivre cette société fut un beau et triomphal succès.

Volleyball

Paul fut entraîneur de l'équipe féminine lors de la saison 1979-1980. Ensuite, il a entraîné l'équipe masculine où évoluait Serge Brière. En 1982, l'équipe masculine a participé au championnat canadien de volleyball qui avait lieu à Vancouver. L'équipe a remporté la deuxième place.

Tennis

Entre 1979 et 1984, nous avons participé à plusieurs tournois. Mais nous avons dû cesser nos activités, faute de joueurs. Ces derniers ont délaissé le tennis parce qu'ils demeuraient loin ou qu'ils avaient leur propre famille.

Hockey

Paul a joué au hockey avant de décider de fonder l'*Équipe de hockey des Sourds de BC*. Entre 1980 et 1984, il en fut le président et l'entraîneur. L'équipe comportait vingt-six joueurs et l'équipe de 1982 a connu du succès lors du championnat canadien de hockey qui s'est tenu à Montréal.

Comme la plupart des joueurs étaient novices, il fallait donner des trucs, des techniques et ce, chaque samedi. Être entraîneur n'était pas facile. Heureusement douze joueurs talentueux ont pu graduer.

Vélo

Nous faisons du vélo de groupe depuis 1981. Chaque année, nous nous rendons à Victoria. Cette année l'événement s'est déroulé le 27 avril et seize cyclistes des deux sexes y participaient. Lors de cette randonnée, les cyclistes séjournent une nuit à l'hôtel puis sont de retour à temps pour le souper du dimanche.

Championnat de la ligue de curling 1995. L'ont voit ici Paul Arcand, skip, Louise Arcand, vice-skip, Darryl Leblanc, lead et Bob Collins, second lead.

Paul se rend au travail tous les jours à vélo et ce, dès le mois de mars. Il ne range son vélo que lorsque le temps est trop maussade ou lorsqu'arrive le mois de novembre.

Curling

Depuis 1979, nous n'avons pas cessé de jouer au curling. Chaque dimanche nous allons au *Royal City Curling Club* à New Westminster. Il nous faut parcourir douze milles pour s'y rendre. Le *Greater Vancouver Deaf Curling Club*, le club de curling des Sourds de Vancouver, regroupe huit équipes.

Paul a assumé deux fois le poste de vice-président et y a acquis une énorme expérience. Il a aussi participé à quelques tournois au provincial, funspiel et bonspiel, alors que Louise a remporté deux médailles pour sa participation à l'équipe provinciale. Elle est très fière de la médaille d'or remportée au championnat canadien de curling de 1991 et de sa médaille de bronze pour une troisième place en 1983. Envisagerait-elle d'aider l'équipe féminine sourde du Québec en vue du championnat de 1997? Cette équipe, qui n'a pas pu se classer pour le championnat les trois dernières années, devra revenir plus en confiance et nous nous efforcerons de leur fournir le support nécessaire. Paul travaillera sur ce dossier auprès de la *Fédération sportive des Sourds de C.B.* et de la *Greater Vancouver Deaf Curling Club*.

Nous voulons souligner le triomphal succès de l'équipe masculine sourde du Québec qui a remporté le championnat canadien 1996 qui s'est tenu à Kingston. Félicitations aux membres de l'équipe qui étaient: Michael Raby de Buckingham, Michel Cyr et Mike McNulty de Hull, Damian Hum de Montréal. L'on se reverra à Montréal cet automne afin d'honorer cette équipe gagnante.

Sports

Paul a assumé le poste de directeur provincial des sports entre 1988 et 1990 au sein de la *Fédération sportive des Sourds de Colombie Britannique*. Une expérience enrichissante qui lui a permis de se familiariser avec tous les niveaux de la fédération qui comporte plusieurs membres et associations. Comme partout ailleurs, la fédération subit des coupures de subventions gouvernementales qui lui rendent la vie difficile.

Voilà donc le résumé de nos activités des seize dernières années. Nous espérons vous revoir tous dès l'automne prochain. Entre temps, passez un beau printemps et un bel été. Bonne santé à tous. Des saluts de nous deux. ■

Cette photo fut prise lors du vingt-cinquième anniversaire de fondation du *Club de curling des Sourds de Vancouver* (Greater Vancouver Deaf Curling Club) en 1995.

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC

Institut Raymond-Dewar

Régions de Montréal, Laval et Longueuil

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) **284-2581** (VOIX)
(514) **284-3747** (ATS)
(514) **284-2214** (VOIX)

0-4 ans / 4-12 ans / 12- 21 ans / 21-65 ans / 65 et plus / sourde-aveugle tout âge.

Institut des Sourds de Charlesbourg inc.

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX) (418) **623-7377** (ATS)

0-99 ans avec déficience auditive permanente et significative (presbyacousie, acouphènes, surdité professionnelle, surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).

CENTRE DE RÉADAPTATION LA RESSOURCE

Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX) (819) **777-0701** (ATS)

Clientèle de tout âge

Maison Rouyn-Noranda

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation, autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).

Centre de réadaptation Estrie inc.

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent (points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).

Centre de réadaptation Le Bouclier

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

Services montérégiens de réadaptation

Montérégie

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage (points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).

L'INTERACTION
CENTRE DE RÉADAPTATION

Centre de réadaptation L'InterAction (Hôpital de Mont-Joli)

Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-7261** (VOIX/ATS)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.

LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell.*
Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511
Personnes entendantes: 1 800 855-0511

Bell